

Observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité,
de l'animation de la vie sociale
et de l'accès aux droits

Partie 4 : Animation de la Vie Sociale

Etat des lieux au 31 décembre 2021



Sommaire

1 Présentation de
l'Observatoire
Page 3

2 Synthèse
Page 10

3 Contexte socio-
démographique
Page 16

4 La répartition des
structures
d'Animation de la Vie
Sociale
Page 31

5 La fréquentation et
la participation des
habitants
Page 35

6 Les actions des
structures d'Animation
de la Vie Sociale
Page 43

1 Présentation globale de l'Observatoire



Présentation globale de l'Observatoire

Méthodologie retenue

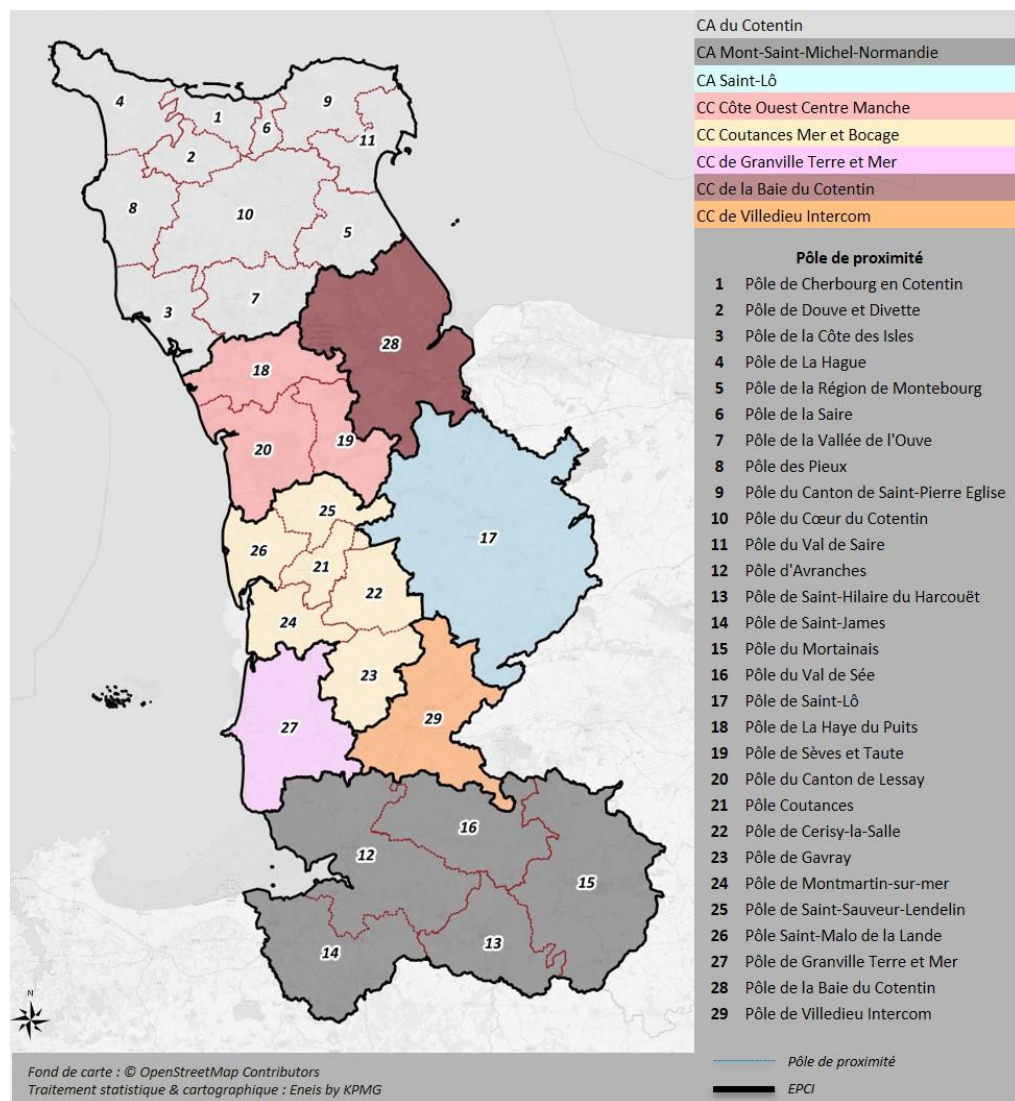
Dans le cadre de l'observatoire départemental porté par la CAF de la Manche, le Département de la Manche et la MSA, plusieurs livrables sont élaborés, chacun portant sur l'une des thématiques suivantes :

- La petite enfance
- L'enfance et la jeunesse
- La parentalité
- L'animation de la vie sociale
- L'accès aux droits

Pour chacun de ces rapports, les analyses sont effectuées (sous réserve de la disponibilité des données) à l'échelle **des EPCI**, dans les contours arrêtés au 1^{er} janvier 2022, mais également à l'échelle **des pôles de proximité** (cf carte ci-contre), qui constituent des territoires infra-communautaires identifiés par les EPCI actuels.

Chaque EPCI fait par ailleurs l'objet d'une **fiche d'analyse dédiée** sur l'ensemble des thématiques de l'observatoire.

En complément des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des professionnels des différentes institutions mobilisées autour de l'observatoire, **une enquête à destination des familles** a été menée au cours des mois d'août et de septembre 2022, et a permis de venir enrichir les livrables d'un point de vue qualitatif (cf. pages suivantes).



Présentation globale de l'Observatoire

Cartographie de la démarche PESL

L'Observatoire départemental s'inscrit dans le cadre du déploiement des projets éducatifs sociaux locaux au sein des territoires du département. Proposant une démarche participative et un cadre méthodologique structurant, le PESL permet de croiser la demande sociale et la commande publique au sein de chaque territoire dans les thématiques de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits.

Le déploiement des PESL est accompagné par le Pôle Ressources Départemental et se décline en 3 phases :

1. **Une phase préparatoire** (estimée à entre 15 et 24 mois) qui comprend la sollicitation des partenaires et la mise en place de la gouvernance ainsi que la réalisation de documents préparatoires.
2. **Une phase de conventionnement** (estimée à 3 mois) qui est une phase de concertation permettant d'affiner collectivement le plan d'action du PESL **ainsi que de le signer**.
3. **Une phase de suivi et d'évaluation** (estimée à 48 mois) qui comprend la mise en place des actions, leur suivi et leur évaluation.

Au 31.12.2021 :

- Deux territoires **avaient un PESL**, installé depuis plusieurs années : la CA Saint-Lô (*en bleu sur la carte ci-contre*) et la CC Villedieu Intercom (*en jaune sur la carte ci-contre puisqu'en phase de renouvellement*) ;
- Trois territoires ont **passé leurs oraux PESL** afin de présenter officiellement leur PESL aux membres du comité de pilotage départemental (*en bleu sur la carte ci-contre*) : les communes nouvelles de La Hague et Cherbourg-en-Cotentin, ainsi que la CA Mont-Saint-Michel-Normandie ;
- Deux autres territoires étaient **engagés dans la démarche PESL mais n'avaient pas encore signé** : la CC Coutances Mer et Bocage (*en cours de finalisation du plan d'action de la phase préparatoire*) et la CC Côte Ouest Centre Manche (*entrée dans la démarche PESL en juillet 2021, en phase préparatoire*) (*en vert sur la carte ci-contre*).

Ainsi, **seuls trois territoires restaient non couverts par la dynamique PESL** : la CC de la Baie du Cotentin, la CC de Granville Terre et Mer et la CA du Cotentin (à l'exception de Cherbourg-en-Cotentin et La Hague).

Etat d'avancement des engagements des collectivités territoriales au 31.12.2021

Source : www.pesl-manche.fr



*Le territoire de Villedieu intercom apparaît en jaune puisqu'en phase de renouvellement de son PESL.

Présentation de l'enquête habitants

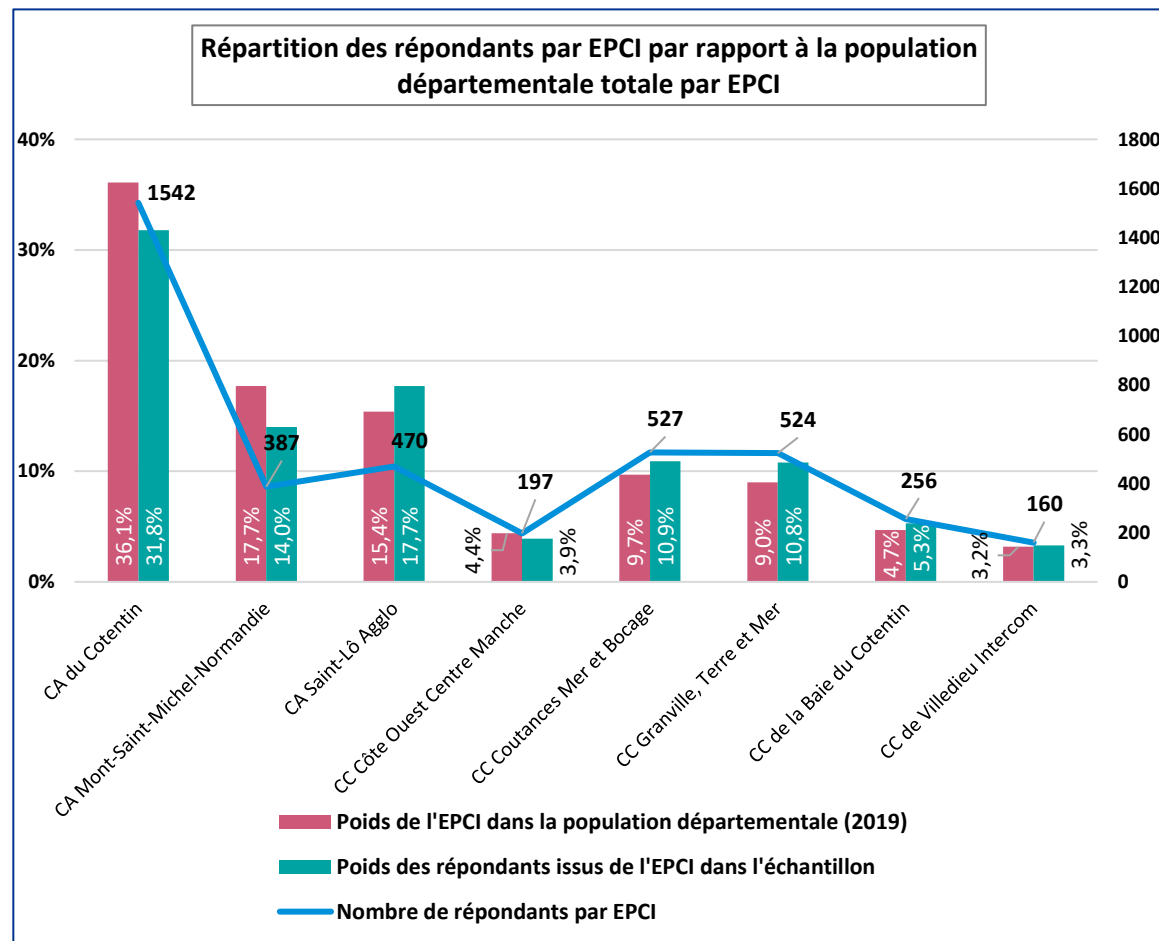
Caractérisation de l'échantillon

4 856

Répondants

soit 2,1% des ménages
du département

- ✓ **Une forte augmentation du nombre de répondants** par rapport à l'enquête menée en 2021 (2 591 répondants) : **+ 53% de répondants.**
- ✓ **Un échantillon globalement représentatif** au regard de la représentation de chaque EPCI dans la population départementale, malgré une légère sous-représentation des CA du Cotentin, Mont-Saint-Michel Normandie et de CC Côte Ouest Centre Manche.



Présentation de l'enquête habitants

Caractérisation de l'échantillon

Un échantillon essentiellement composé de femmes de 25-64 ans

- Les répondants appartenant à la tranche d'âge 25-64 ans sont surreprésentés (89,2%, soit 4 331 répondants), alors que les jeunes (18-24 ans) et les séniors (65 ans et plus) sont largement sous-représentés.
- Au sein de cet échantillon, les femmes sont également largement majoritaires, représentant 89,2% des répondants.

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?		
	N	%
18-24 ans	241	5,0%
25 -64	4 331	89,2%
65-79	253	5,2%
80 ou plus	31	0,6%
TOTAL	4 856	100,0%

Un échantillon familial, en cohérence avec le public ciblé par l'enquête

- La majorité des répondants (57,5%) ont des enfants mineurs ou à naître. Parmi ces foyers, la majorité est composée d'un (37,8%) ou de deux (43,9%) enfant(s). La part de répondants ayant une famille nombreuse est plutôt représentative de la part de familles nombreuses sur le territoire (17% de familles nombreuses sur le département).
- Les tranches d'âges des enfants sont assez équitablement représentées de 0 à 17 ans. Les répondants ayant des enfants âgés de 6 à 10 ans (41,9%) et de 11 à 17 ans (46,5%) sont toutefois surreprésentés.

Combien d'enfants mineurs et/ou à naître avez-vous ?		
	N	%
1	1 055	37,8%
2	1 227	43,9%
3	403	14,4%
4	76	2,7%
5 et plus	31	1,1%
TOTAL	2 792	100,0%

57,5%

Des répondants ont des enfants mineurs ou à naître

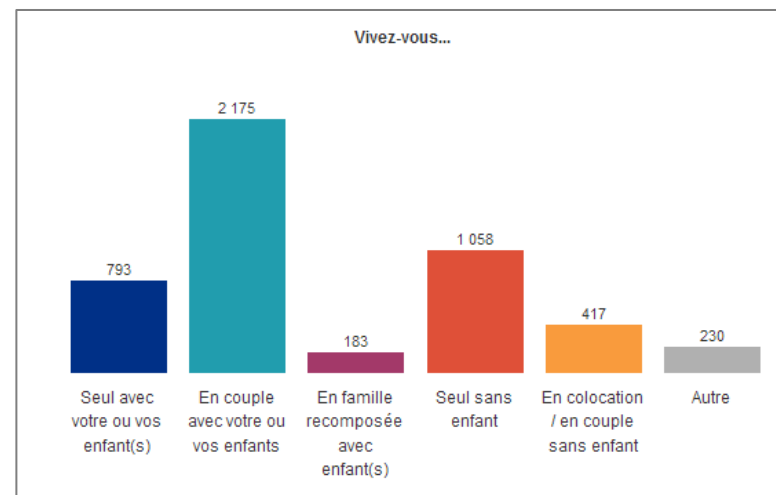
Dans quelles tranches d'âge se situent vos enfants ?		
	N	%
Naître au cours des prochains mois	105	3,8%
0-2 ans	788	28,2%
3 à 5 ans	788	28,2%
6 à 10 ans	1 171	41,9%
11 à 17 ans	1 297	46,5%
18 ans et plus	185	6,6%
TOTAL	2 792	

Présentation de l'enquête habitants

Caractérisation de l'échantillon

Une proportion élevée de familles monoparentales

- Plus de 4 répondants sur 10 (44,8%, soit 2 175 individus) ont affirmé être en couple avec un ou plusieurs enfants à leur charge. Plus de 2 répondants sur 10 (21,8% soit 1 058 individus) sont seuls sans enfant.
- Toutefois, les familles monoparentales (répondants vivant seuls avec un ou plusieurs enfants à charge) sont surreprésentées parmi les répondants (16,3%, alors qu'elles ne représentent que 12% de la population familiale du territoire).



6,4% des répondants (180 individus) ont un ou plusieurs enfant(s) en situation de handicap parmi lesquels la majorité (71 enfants) est atteinte d'altération des fonctions cognitives, mentales ou psychiques. *Cette proportion est plus forte que lors de l'enquête de 2021 (5,2% et 84 individus).*

Si oui, quel(s) type(s) de handicap ?

	N	%
Altération des fonctions cognitives	71	43,3%
Altération des fonctions mentales	49	29,9%
Altération des fonctions physiques	35	21,3%
Altération des fonctions sensorielles	33	20,1%
Altération des fonctions psychiques	27	16,5%
Trouble de la santé invalidant	24	14,6%
Polyhandicap	10	6,1%
TOTAL	164	

Présentation de l'enquête habitants

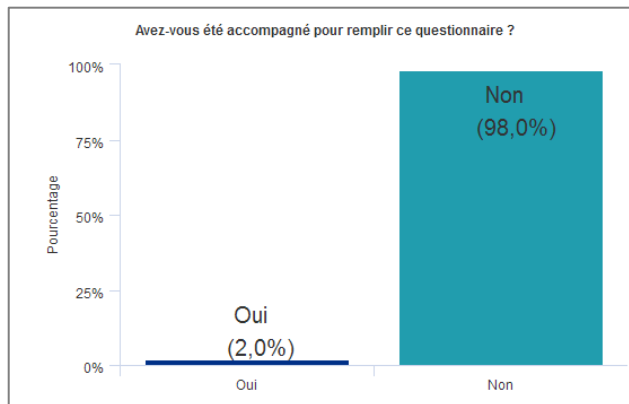
Caractérisation de l'échantillon

Un échantillon essentiellement composé de répondants présentant une situation économique favorable, conformément à la situation économique des familles du département

- Plus de 60% des répondants (63,8 soit 3 098 individus) sont dans une situation d'emploi, à temps plein ou à temps partiel. Parmi eux, pas moins de 2 326 sont en emploi à temps plein.
- Par ailleurs, seulement 7,9 % des répondants déclarent être à la recherche d'un emploi (contre 10,4 de taux de chômage à l'échelle départementale).
- De plus, près de 85% des répondants (1 964 individus) déclarent que leur conjoint est en emploi, dont pas moins de 78% à temps plein.

Une quasi-totalité de répondants non-accompagnés pour remplir le questionnaire d'enquête

- 98% des répondants n'ont pas été accompagnés pour remplir le questionnaire : seuls 50 répondants (soit 2% de l'échantillon) ont en effet indiqué avoir été accompagnés pour la saisie du questionnaire.



Actuellement quelle est votre situation professionnelle ?		
	N	%
En emploi, à temps plein	2 326	47,9%
En emploi, à temps partiel	772	15,9%
Sans activité professionnelle	417	8,6%
À la recherche d'un emploi (avec le cas échéant, une activité saisonnière ou non salariée)	386	7,9%
Retraité	380	7,8%
Autre	361	7,4%
En formation / en études	114	2,3%
En reconversion professionnelle	100	2,1%
TOTAL	4 856	100,0%

Actuellement quelle est la situation professionnelle de votre conjoint ?		
	N	%
En emploi, à temps plein	1 838	78,2%
En emploi, à temps partiel	126	5,4%
Sans activité professionnelle	91	3,9%
Autre	90	3,8%
À la recherche d'un emploi (avec le cas échéant, une activité saisonnière ou non salariée)	86	3,7%
Retraité	78	3,3%
En reconversion professionnelle	31	1,3%
En formation / en études	9	0,4%
TOTAL	2 349	100,0%

2 Synthèse



Propos préalable

Présentation des structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS)

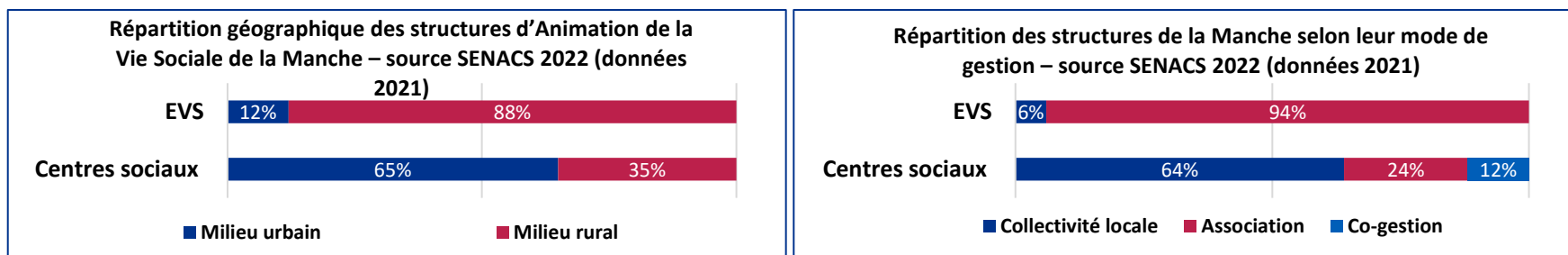
Les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) font l'objet d'un agrément par la Caf selon les critères fixés à la circulaire CNAF 2012-2013. Elles répondent aux missions suivantes :

- Constituer des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en favorisant la mixité sociale ;
- Permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les finalités sont multiples :

- Inclusion sociale et socialisation des personnes ;
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire ;
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité.

Si les deux types de structures bénéficient d'un agrément Caf et poursuivent les mêmes objectifs, les espaces de vie sociale se distinguent des centres sociaux par la taille des structures (généralement des petites structures de proximité) et le lieu d'implantation (plutôt en milieu rural).

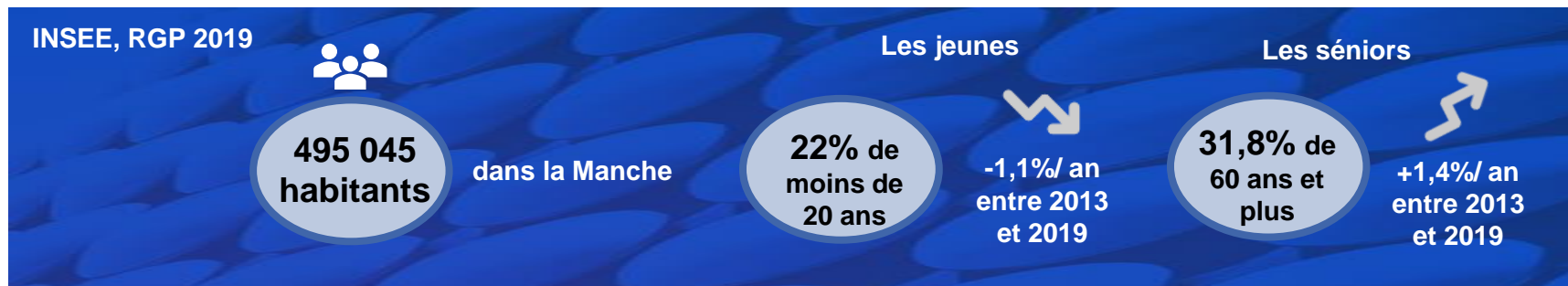


Notice méthodologique concernant les données analysées

Les données analysées sont issues de l'INSEE, d'une analyse documentaire (sites internet, plaquettes d'information des structures...) et principalement de l'observatoire SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) alimenté par l'enquête 2022 portant sur les données 2021.



Toutefois, les données SENACS disponibles sont moins riches concernant les espaces de vie sociale que pour les centres sociaux, d'où le décalage d'analyse perceptible dans le présent rapport (ex. concernant le bénévolat et les actions déployées par les structures). Par ailleurs, l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des structures ne permet pas toujours d'effectuer des comparaisons pertinentes avec les précédentes années de l'observatoire.



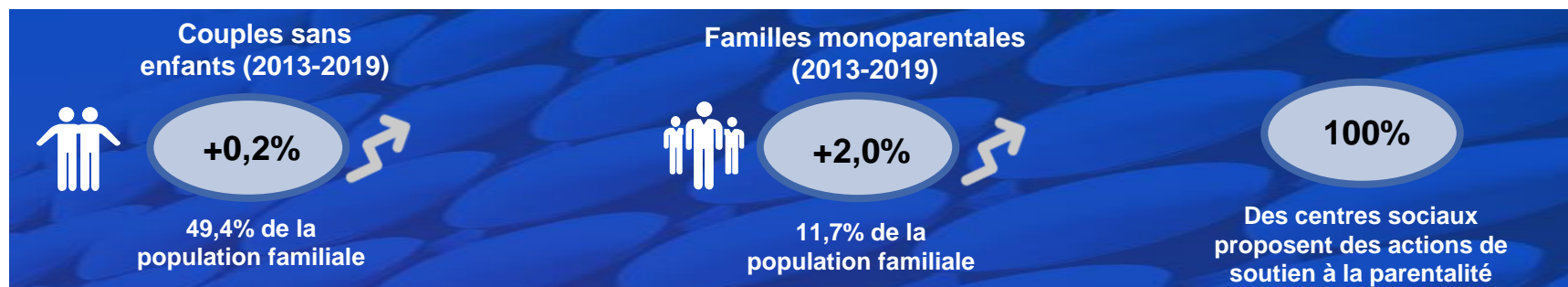
Une population qui se concentre sur les communautés d'agglomération du territoire

- Le département de la Manche compte 495 045 habitants en 2019. La population se concentre principalement au nord du département, sur la Communauté d'agglomération du Cotentin : 178 600 habitants en 2019, soit 36,1% de l'ensemble de la population départementale. Les deux communautés d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie et Saint-Lô concentrent ensuite respectivement 17,7% et 15,4% de la population départementale.
- Le territoire est doté de structures d'animation de la vie sociale avec 17 centres sociaux et 17 espaces de vie sociale sur le territoire. La répartition des structures d'animation de la vie sociale apparaît globalement corrélée à la répartition de la population avec le plus grand nombre de structures sur les EPCI où la population est la plus importante : on compte ainsi 7 centres sociaux (un 8^{ème} en préfiguration) et 3 espaces de vie sociale sur la CA du Cotentin ; 3 CS et 3 EVS sur la CA Mont-Saint-Michel-Normandie ; 2 CS et 5 EVS sur la communauté d'agglomération de Saint Lô (la commune accueille également le siège social du centre social itinérant en faveur des gens du voyage).

Une augmentation de la population de séniors et une diminution des jeunes de moins de 20 ans

- La population des jeunes de moins de vingt ans, déjà sous-représentée dans le département (22% de la population, contre 23,9% à l'échelle nationale), continue de diminuer (-1,1% par an entre 2013 et 2019, contrairement à la tendance nationale à l'augmentation de 0,1% par an). Dans le même temps, la population âgée de 60 ans et plus, qui constitue déjà une part importante de la population (31,8% contre 26,2% à l'échelle nationale), continue d'augmenter (+2,3% par an entre 2013 et 2019 pour les 60-74 ans, et +0,7%/an pour les 75 ans et plus, des augmentations globalement conformes aux tendances nationales).
- Si les centres sociaux et espaces de vie sociale ont une vocation globale et intergénérationnelle, la répartition de la population par tranches d'âge dans la Manche implique de porter une attention particulière aux seniors sur l'ensemble du territoire. Ainsi, en 2021, 94% des centres sociaux et 88% des Espaces de Vie Sociale ont mis en place des actions de bien vieillir destinées aux séniors.

Synthèse



Des couples sans enfant et des familles monoparentales en augmentation

- Comme les années précédentes, le département de la Manche se caractérise par une proportion importante de couples sans enfant parmi l'ensemble des familles (49,4% en 2019 contre 42,8% en France métropolitaine). On recense une part moins importante de familles monoparentales à l'échelle du département (11,7%) qu'à l'échelle de la France métropolitaine (15,8%). Par ailleurs, le nombre de couples avec enfant(s) continue de diminuer (-1,3% par an en moyenne entre 2013 et 2019) tandis que parallèlement le nombre de familles monoparentales poursuit son augmentation (+2,0% par an en moyenne sur la même période).
- Deux enjeux paraissent structurants pour les structures d'AVS dans leur dimension familiale : l'attractivité du territoire dans un contexte de diminution du nombre de familles avec enfant(s) ; et le soutien à la parentalité, notamment en direction des familles les plus fragilisées. Les centres sociaux ont saisi ces enjeux, et proposent tous des actions de soutien à la parentalité.

Retours de l'enquête menée à destination des habitants

- Une proportion de personnes se sentant isolées importante (29,5%) sur le territoire, notamment parmi les personnes qui vivent seules et les séniors.



17 centres sociaux dont 7 en QPV

(idem par rapport à fin 2020)

17 espaces de vie sociale dont 3 en

QPV (+1 par rapport à fin 2020)

11 sur 17

centres sociaux implantés en zone urbaine, soit 65% *(75% en Normandie)*

15 sur 17

espaces de vie sociale implantés en zone rurale, soit 88% *(69% en Normandie)*

Un territoire qui reste bien couvert en structures d'animation de la vie sociale

- Les 17 centres sociaux et 17 espaces de vie sociale couvrent l'ensemble des EPCI à l'exception de Villedieu Intercom. On constate par ailleurs une dynamique de création de structures, avec notamment :
 - **L'ouverture d'un espace de vie sociale** sur le territoire en 2021 à Saint-Pair-sur-Mer (CC de Granville, Terre et Mer).
NB : L'agrément de cet EVS ayant au lieu au cours de l'année 2021, il n'a pas été retenu dans le cadre de l'enquête SENACS 2022 (sur les données 2021) et n'est donc pas intégré aux données présentées ci-après provenant de cette source. A noter également que **deux autres EVS sont en cours de préfiguration en 2022**.
 - Le développement d'un nouveau **centre social itinérant** en 2020, dont le siège social se situe à Saint-Lô. Par ailleurs, on peut noter qu'un **18^{ème} centre social est actuellement en cours de préfiguration, pour un agrément envisagé en 2023** sur Cherbourg-en-Cotentin.
- En lien avec la typologie du territoire départemental, les structures d'animation de la vie sociale, et notamment les centres sociaux sont davantage implantés en milieu rural qu'à l'échelle nationale : ainsi, 35% des centres sociaux sont implantés en milieu rural. On compte également 88% des espaces de vie sociale implantés en milieu rural.
- Fin 2021, la Manche dénombre donc **0,69 structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux ou espaces de vie sociale) pour 10 000 habitants**. Assez mécaniquement, ce nombre de structures pour 10 000 habitants augmente depuis plusieurs années (0,67 fin 2020, 0,61 fin 2019) du fait de l'augmentation du nombre de structures alors que la population manchoise est relativement stable (voire en légère diminution) au cours des dernières années.

Retours de l'enquête menée à destination des habitants

- Une **connaissance mitigée** des structures d'animation de la vie sociale et une faible fréquentation, mais un niveau élevé de satisfaction pour les habitants qui fréquentent l'offre ;
- Une non-fréquentation de l'offre essentiellement due à une **méconnaissance des structures ou à une absence de besoin** identifié ;
- Une fréquentation essentiellement des activités familiales et des activités enfance-jeunesse, et un **bon niveau de satisfaction** vis-à-vis de l'offre malgré des enjeux de diversification ou d'accessibilité horaires.

Synthèse

Un investissement des bénévoles en reprise en 2021, mais toujours marqué par la crise sanitaire et un vieillissement continu des bénévoles

Les centres sociaux ont pu compter, en 2021, 1 290 bénévoles dans les activités, soit 118 de plus qu'en 2020 (année particulière du fait de la crise sanitaire). En revanche, le niveau de 2019 (2 000 bénévoles dans les activités) n'est toujours pas récupéré : ce constat, lié au contexte sanitaire, démontre tout de même un investissement important des bénévoles durant cette période, qui tend à se renforcer en 2021.

On constate par ailleurs une dynamique de vieillissement des bénévoles : en 2021, 52% des bénévoles étaient âgés de 60 ans et plus, contre 47% fin 2020. Cette tendance est par ailleurs constatée par les acteurs de terrain. Quant au nombre de bénévoles formés, il atteint 53 (contre seulement 29 en 2020) et reste en deçà du niveau connu avant la crise sanitaire (164 en 2019).

Un panel d'activités diversifié et un accent fort mis sur les actions hors les murs

Au regard de l'enquête SENACS de 2022, il apparaît que les centres sociaux de la Manche investissent quasi systématiquement les champs familiaux (enfance, adolescence, jeunesse, parentalité), le champ du vieillissement et celui du lien intergénérationnel. Ainsi, tous les centres disposent de référents familles. Au global, l'intervention des centres sociaux manchois est donc très diversifiée.

On observe par ailleurs une poussée dans le champ du développement durable, avec près des 2/3 des centres sociaux qui ont engagé des pratiques en lien avec la transition écologique et solidaire en interne, et plus de la moitié qui ont mis en place des actions en lien avec la transition écologique et solidaire en direction des habitants.

Enfin, en 2021, la quasi-totalité des centres sociaux ont proposé des actions ou des activités hors les murs, dans l'espace public ou chez des partenaires.

Retours de l'enquête menée à destination des habitants

- Un faible investissement bénévole dans le fonctionnement des structures, qui s'explique notamment par un manque de temps et d'intérêt des répondants ;
- Un faible investissement associatif de manière générale, en raison d'un manque de temps ;
- Un fort sentiment de mésinformation vis-à-vis des offres existantes.

Bénévoles dans les instances des centres sociaux en 2021

1 290

Bénévoles dans les activités :

52 %

De bénévoles d'activité âgés de 60 ans et plus
47% en 2020

53

Bénévoles formés en 2021

164 en 2019
29 en 2020

10 620

enfants (0-17 ans) accueillis dans un centre social en 2021

9 980 en 2018
12 270 en 2019
Non disponible en 2020

88 %

De centres sociaux mettent en place des actions intergénérationnelles

100% en 2018 et 2019
88% en 2020

94 %

De centres sociaux développent des actions relatives au bien-vieillir

88% en 2019
94% en 2020

3 Données socio- démographiques



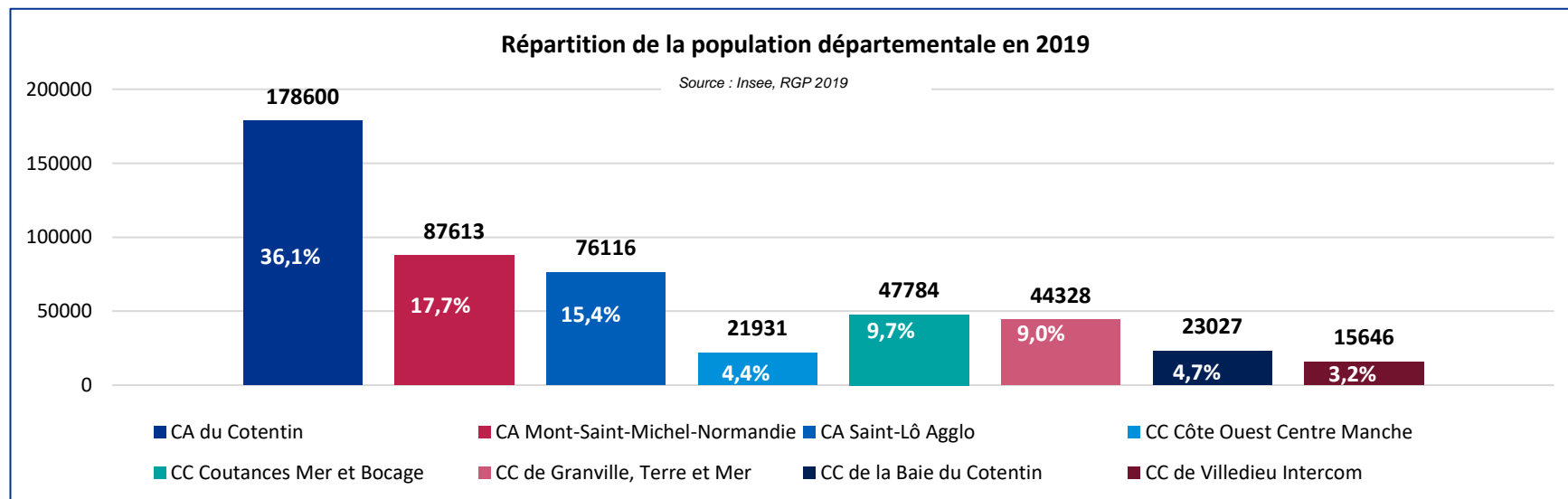
La population générale

Comme les années précédentes, une population concentrée autour des trois communautés d'agglomérations du département, et en diminution

- Selon le dernier recensement général de la population de l'INSEE en 2019, la Manche comptait **495 045** habitants soit moins que l'année précédente (495 983 habitants en 2018).
- La répartition des habitants au sein du département est conforme à celle observée les années précédentes, avec des **habitants qui se concentrent au nord du département sur la Communauté d'Agglomération du Cotentin** : ce sont ainsi 36,1% des habitants du département qui résident sur la CA, soit 178 600 personnes. A lui seul, le pôle de proximité de Cherbourg-en-Cotentin compte 78 549 habitants, soit presque 16% de la population départementale.
- Les deux communautés d'agglomération **Mont-Saint-Michel-Normandie** et **Saint-Lô** concentrent respectivement 17,7% et 15,4% de la population. Les autres EPCI du département comptabilisent tous moins de 10% de la population départementale. **Villedieu Intercom constitue toujours l'EPCI le moins peuplé** du département, avec 15 646 habitants soit 3,2% de la population.



495 045
habitants



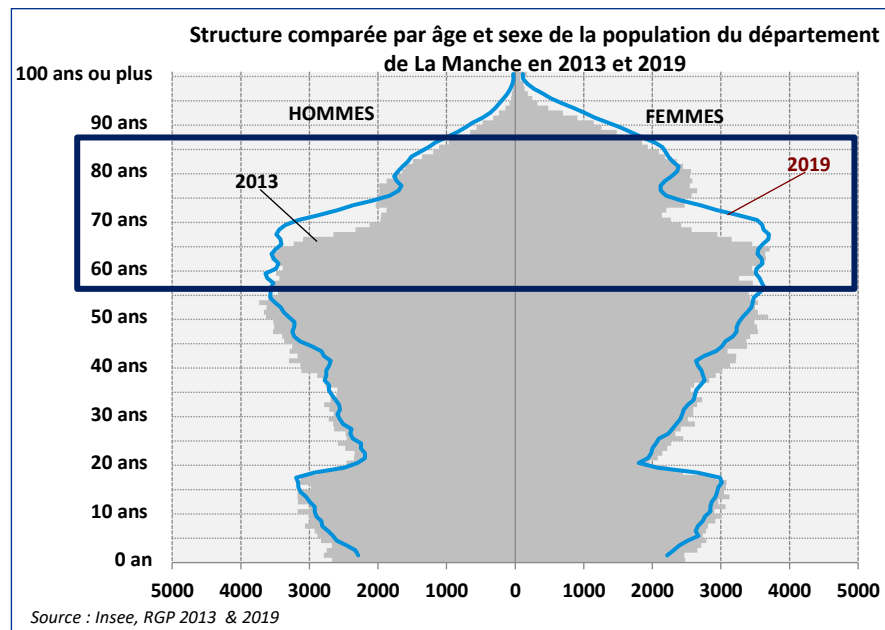
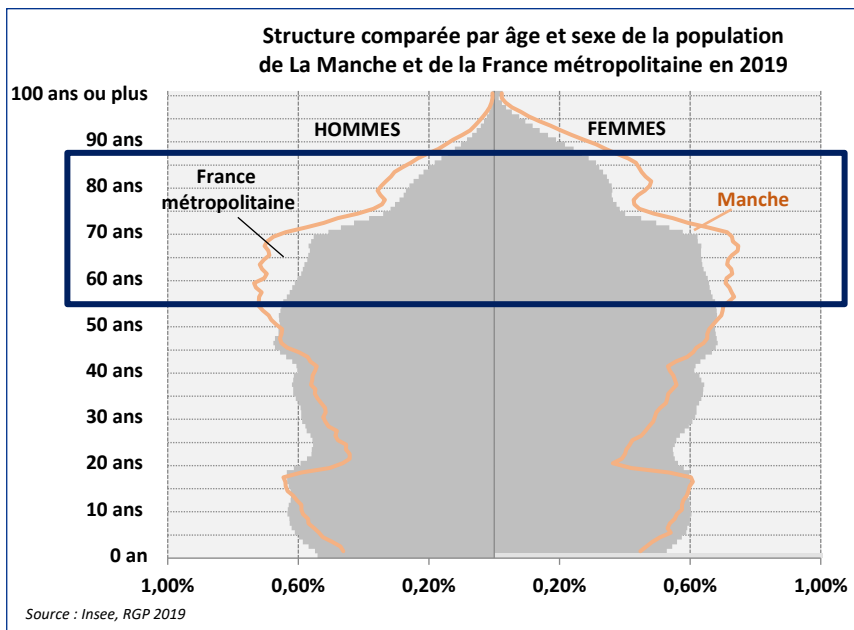
La population générale

Une population relativement âgée et vieillissante

- La part des plus de 60 ans est nettement plus importante dans le département de la Manche (31,8%) qu'à l'échelle régionale (27,9%) ou nationale (26,2%). A l'inverse, les moins de 20 ans sont moins représentés sur le territoire (22%) qu'à l'échelle régionale (24%) ou nationale (23,9%).
- Par ailleurs, la structure de la population de la Manche en 2019 se distingue de celle observée sur les échelons de comparaison, avec une proportion d'enfants âgés de moins de 10 ans inférieure à celle de 2013, et, à l'inverse, des séniors de plus de 60 ans davantage représentés dans le département qu'en 2013. Ce constat confirme la structure par âge vieillissante observée les années précédentes.

Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2019

Source : Insee, RGP 2019	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	22,0%	46,2%	19,6%	12,2%
CALVADOS	23,8%	48,2%	18,1%	10,0%
ORNE	22,1%	44,8%	20,4%	12,8%
COTES D'ARMOR	22,5%	44,4%	20,7%	12,4%
NORMANDIE	24,0%	48,2%	17,9%	10,0%
FRANCE				
METROPOLITAINE	23,9%	49,9%	16,7%	9,5%



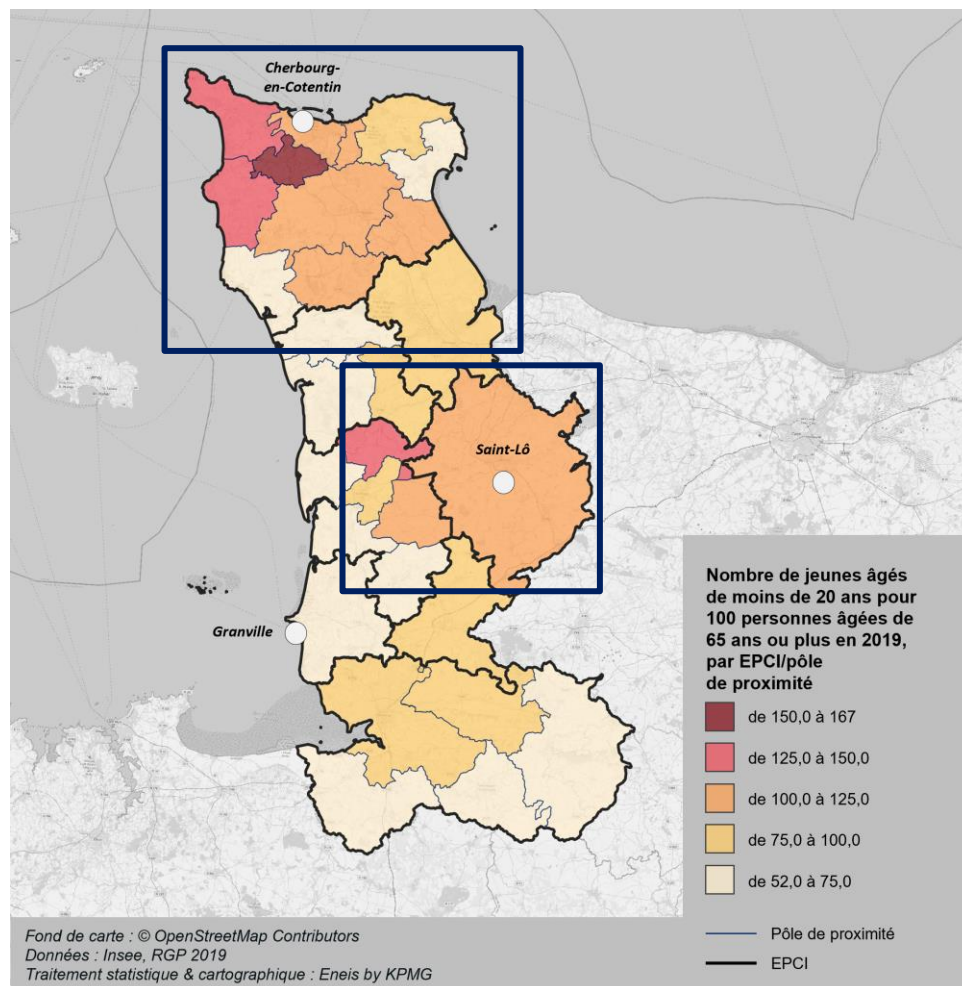
La population générale

Un indice de jeunesse faible mais une forte représentation des jeunes dans les pôles urbains



L'indice de jeunesse est utilisé pour mesurer la mixité intergénérationnelle. Il s'agit du nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 65 ans sur le territoire.

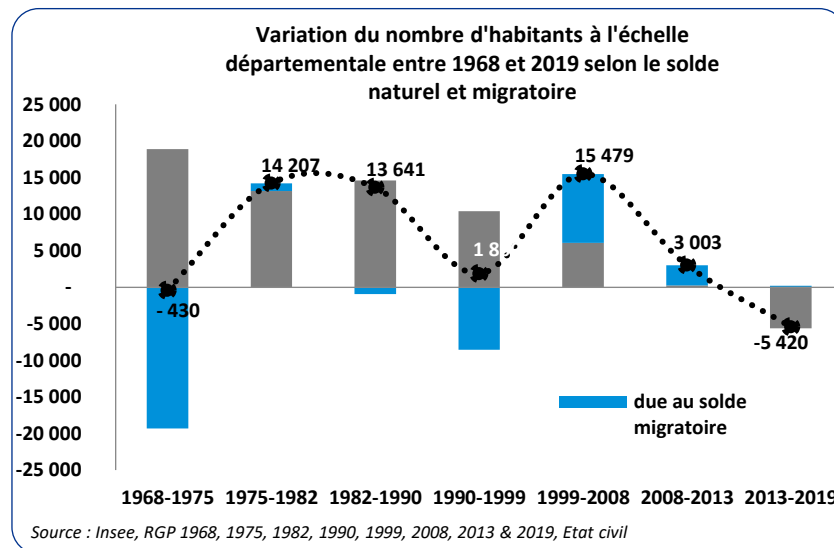
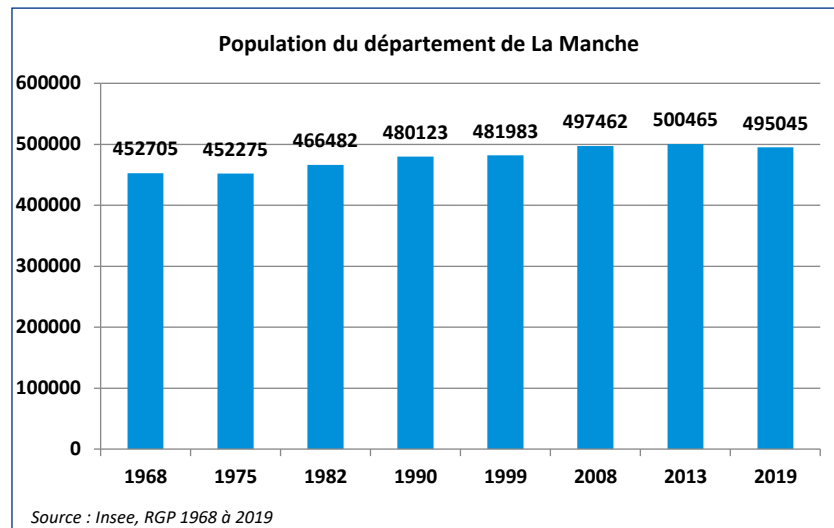
- L'indice jeunesse apparaît faible dans la Manche : on compte 89,3 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus. Cette proportion est très inférieure à la moyenne nationale (119,3).
- Les **dynamiques sont très contrastées** selon les territoires. Deux EPCI ont un indice jeunesse supérieur à 100 (109,1 pour la CA Saint-Lô agglo et 105,8 pour la CA du Cotentin), alors que la CC Granville Terre et Mer présente un indice jeunesse de 59,5, l'indice EPCI le plus bas du département.
- Ces **disparités s'observent à l'échelle des pôles de proximité** (voir carte ci-contre) : on constate notamment un indice jeunesse relativement faible sur les territoires situés au sud du département. Les indices varient de 166,8 au sein du pôle de Douve et Divette à 52,0 sur le pôle de la Côte des Isles.



Evolution de la population

Une tendance à la baisse de la population départementale

- Alors que la tendance était à l'augmentation de la population entre 1968 (452 705 habitants) et 2013 (500 465 habitants), **on observe une évolution négative de la population entre 2013 et 2019.**
- La population départementale est passée de 500 465 habitants en 2013 à 495 045 habitants en 2019 (contre 495 983 habitants en 2018), **soit une diminution d'environ 0,2%/an.** Cette baisse est due à un solde naturel négatif (-0,2%/an) non compensée par le solde migratoire nul (0%/an).
- Cette dynamique se retrouve dans l'Orne (-0,5%/an), qui observe un solde naturel et migratoire négatif, mais pas dans les autres départements de comparaison qui observent une légère augmentation de leur population chaque année (+0,1%/an dans le Calvados et les Côtes d'Armor).



Source : Insee, RGP 2013 & 2019	Evolution de la population entre 2013 et 2019		
	Evolution annuelle moyenne	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
MANCHE	-0,2%	-0,2%	0,0%
CALVADOS	0,1%	0,1%	0,1%
ORNE	-0,5%	-0,2%	-0,3%
COTES D'ARMOR	0,1%	-0,3%	0,4%
NORMANDIE	0,0%	0,1%	-0,1%
FRANCE METROPOLITAINE	0,4%	0,3%	0,1%

Evolution de la population

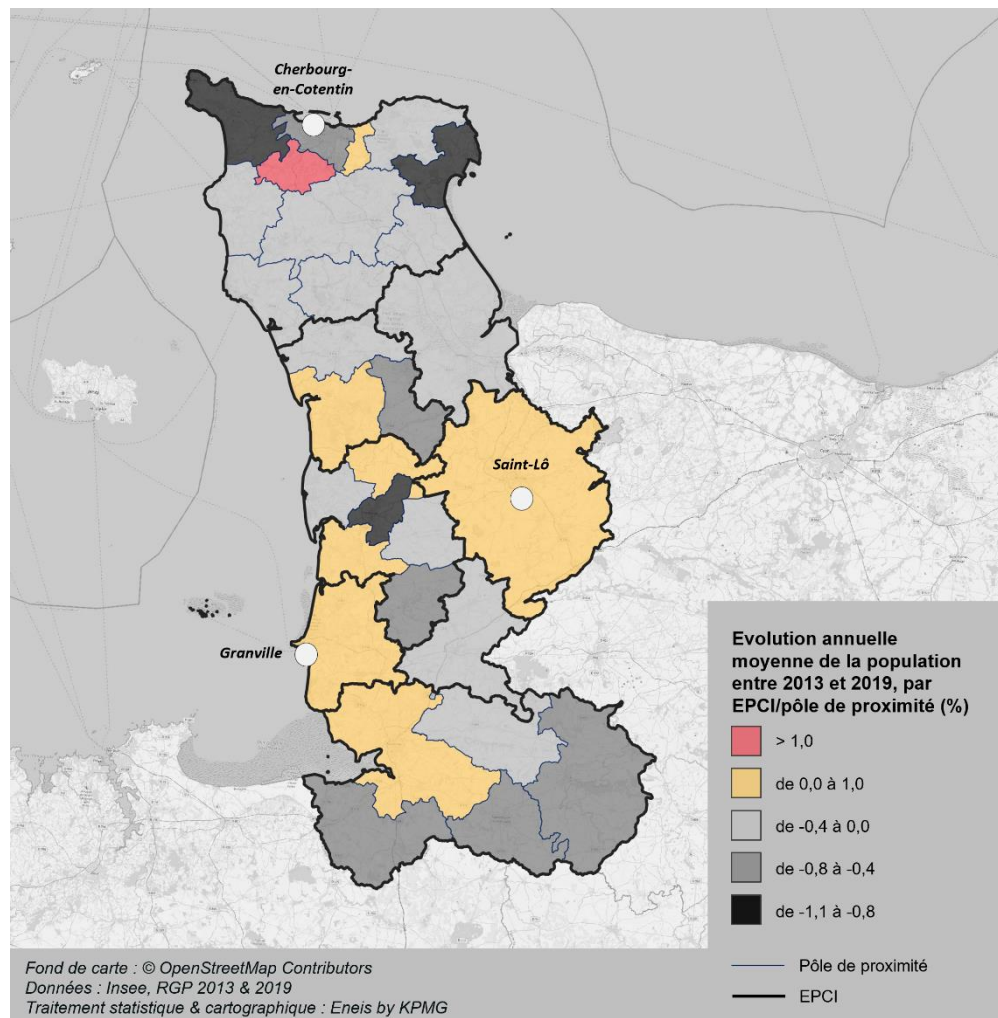
Une diminution de la population constatée sur la majorité des pôles de proximité et des EPCI

- Une diminution de la population est observable sur 21 des 29 pôles de proximité de la Manche, avec une évolution annuelle moyenne négative entre 2013 et 2019.
- Cette baisse est particulièrement forte au sein des pôles de proximité de Coutances (-1,0%/an), de La Hague (-1%/an chacun) et du Val de Saire (-0,9%/an).
- La dynamique démographique a stagné ou a été légèrement positive (entre 0% et 1% par an) dans des pôles de proximité se situant principalement au centre du département. Comme observé l'année passée, le pôle de Douve et Divette est le seul pôle de proximité où la population a nettement augmenté (+1,8% par an).
- Tous les EPCI connaissent ainsi une diminution de leur population, à l'exception de deux territoires qui voient leur population stagner : la CA de Saint-Lô Agglo (0%/an) et la CC de Granville Terre et Mer (0%/an).

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2019 par EPCI

Source : INSEE, RGP 2019

CA du Cotentin	-0,4%
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	-0,2%
CA Saint-Lô Agglo	0,0%
CC Côte Ouest Centre Manche	-0,3%
CC Coutances Mer et Bocage	-0,2%
CC de Granville, Terre et Mer	0,0%
CC de la Baie du Cotentin	-0,3%
CC de Villedieu Intercom	-0,1%
MANCHE	-0,2%



Evolution de la population

Une baisse du nombre des moins de 20 ans et une croissance des plus de 60 ans

- Le département de la Manche compte **une part de jeunes plus faible (22,0% de la population) qu'à l'échelle régionale ou nationale** (respectivement 24,0% et 23,9%). **A contrario, la part des séniors de plus de 60 ans est plus importante** (31,8% dans le département contre 27,9% en Normandie et 26,2% en France métropolitaine).
- Entre 2013 et 2019, le département de la Manche a connu en moyenne une **baisse annuelle de -0,9% de sa population de moins de 20 ans**. Au sein des territoires de comparaison, la tendance est également à la baisse des 0-19 ans, notamment dans l'Orne (-1,4%/an). Par ailleurs, le département s'inscrit dans la tendance régionale (-0,5%/an), bien que la baisse soit moins marquée au niveau de la Normandie. A l'échelle métropolitaine, cette classe d'âge augmente légèrement (+0,1%).
- Le **phénomène de gérontocroissance observé les années précédentes se poursuit**. Les 60-74 ans et les plus de 75 ans sont les seules catégories d'âge qui voient leurs effectifs augmenter entre 2013 et 2019, respectivement de +2,3% par an et de +0,2%. Ce phénomène est comparable à l'échelle régionale.
- Enfin, la catégorie des 20-59 ans est en net recul dans le département (-0,8% par an contre -0,1% par an à l'échelle nationale), de la même manière qu'en région. La pyramide des âges (*voir supra*) nous indique que ce recul concerne la catégorie des 20-50 ans, alors que la catégorie des 50-59 ans voit augmenter ses effectifs. De fait, on observe une **inversion de la pyramide des âges nationale avec celle à l'échelle de la Manche entre 20-50 ans et 50-70 ans, avec une population plus vieille** dans la Manche.

Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2019

Source : Insee, RGP 2019	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	22,0%	46,2%	19,6%	12,2%
CALVADOS	23,8%	48,2%	18,1%	10,0%
ORNE	22,1%	44,8%	20,4%	12,8%
COTES D'ARMOR	22,5%	44,4%	20,7%	12,4%
NORMANDIE	24,0%	48,2%	17,9%	10,0%
FRANCE METROPOLITAINE	23,9%	49,9%	16,7%	9,5%

Evolution annuelle moyenne 2013-2019

Source : Insee, RGP 2019	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	-0,9%	-0,8%	2,3%	0,2%
CALVADOS	-0,5%	-0,5%	2,6%	0,8%
ORNE	-1,4%	-1,4%	2,1%	0,2%
COTES D'ARMOR	-0,4%	-0,6%	2,3%	0,3%
NORMANDIE	-0,5%	-0,7%	2,4%	0,5%
FRANCE METROPOLITAINE	0,1%	-0,1%	2,2%	0,8%



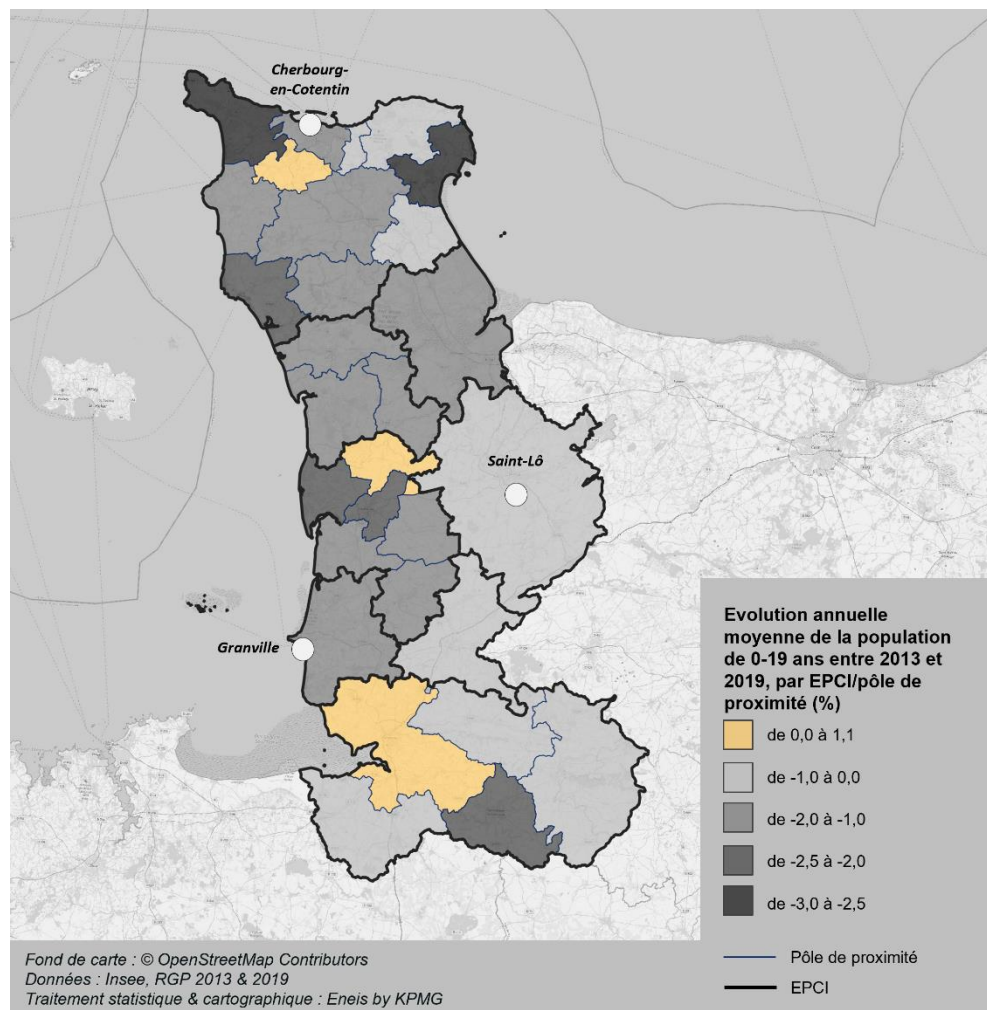
La **gérontocroissance** est l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Le **vieillessement** de la population est l'augmentation de la part des personnes âgées sur l'ensemble de la population.

Evolution de la population

Une diminution du nombre de personnes de moins de 20 ans quasi-généralisée sur le territoire

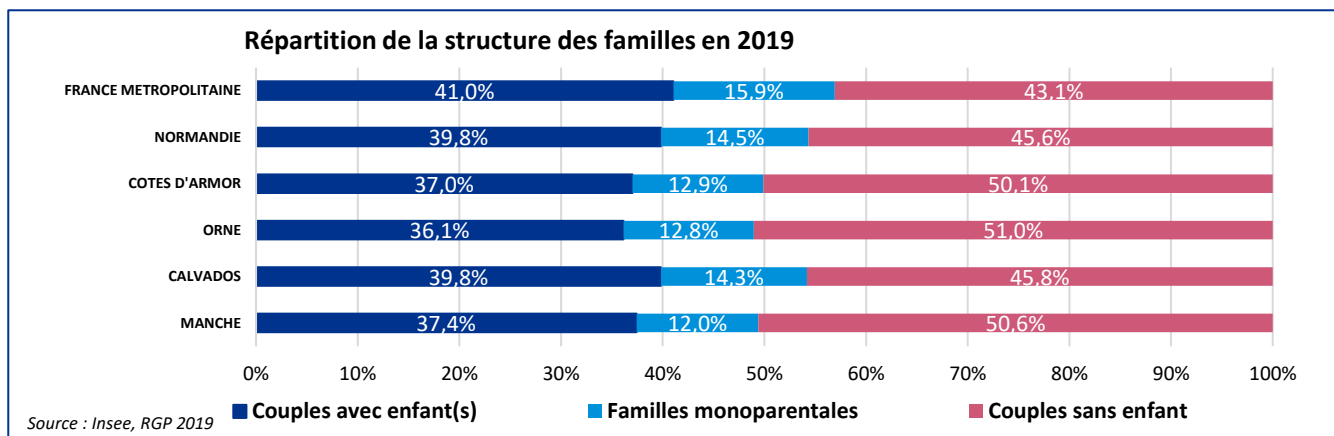
- On observe une diminution de la population des moins de 20 ans **sur la quasi-totalité des EPCI** du département entre 2013 et 2019, allant de -0,1% par an au sein de la CA Saint-Lô à -1,7% par an au sein de la CC de Granville, terre et Mer. 4 autres EPCI ont vu leur population baisser de plus de 1% chaque année entre 2013 et 2019 : CC Coutances Mer et Bocage, CC de la Baie du Cotentin, CA du Cotentin, CC Côte Ouest Centre Manche.
- Cette diminution est particulièrement importante sur certains pôles de proximité du nord du département : le pôle du Val de Saire (-2,9%/an) et le pôle de la Hague (-2,8%/an).
- A contrario, un pôle de proximité voit sa population de moins de 20 ans augmenter de manière nette : le pôle de proximité de Douve et Divette qui enregistre une augmentation de +1,1%/an.
- Le pôle de Saint-Sauveur-Lendelin connaît également une augmentation de cette tranche d'âge mais nettement plus faible (+0,1%/an) et le pôle d'Avranches voit cette population stagner (+0,0%/an).



Caractéristiques des familles du territoire

Une part faible de familles avec enfant(s)

- Le département de la Manche comptait 142 700 familles en 2019 (contre 143 043 familles en 2018).
- Plus de la moitié d'entre elles (50,6%) sont des couples sans enfant**, une proportion nettement plus importante que la moyenne régionale (45,6%) ou nationale (43,1%).
- A l'inverse la part des couples avec enfants est moins importante à l'échelle de la Manche (37,4%) qu'au niveau de la région (39,9%) et de la France métropolitaine (41,0%). **Les familles monoparentales (17 115 familles soit 12,0%) et familles nombreuses (10 739 soit 7,5%) sont également sous-représentées** par rapport à ces échelons de comparaison.



Selon l'INSEE, les **familles comprennent les couples avec enfant(s) vivant au sein du foyer, les couples sans enfant et les familles monoparentales** (une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants).

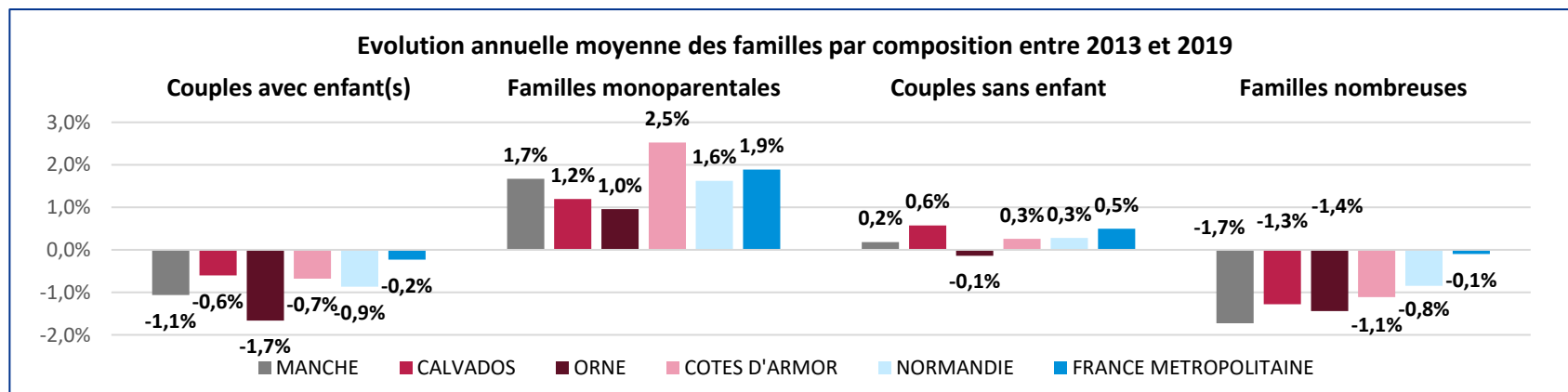
Source : Insee, RGP 2019

	Nombre de familles en 2019	Part des familles nombreuses en 2019
MANCHE	142 700	7,5%
CALVADOS	192 992	8,4%
ORNE	79 014	8,4%
COTES D'ARMOR	170 629	8,0%
NORMANDIE	936 898	8,7%
FRANCE METROPOLITAINE	17 952 537	9,0%

Caractéristiques des familles du territoire

Un nombre de familles avec enfant(s) et de familles nombreuses en diminution

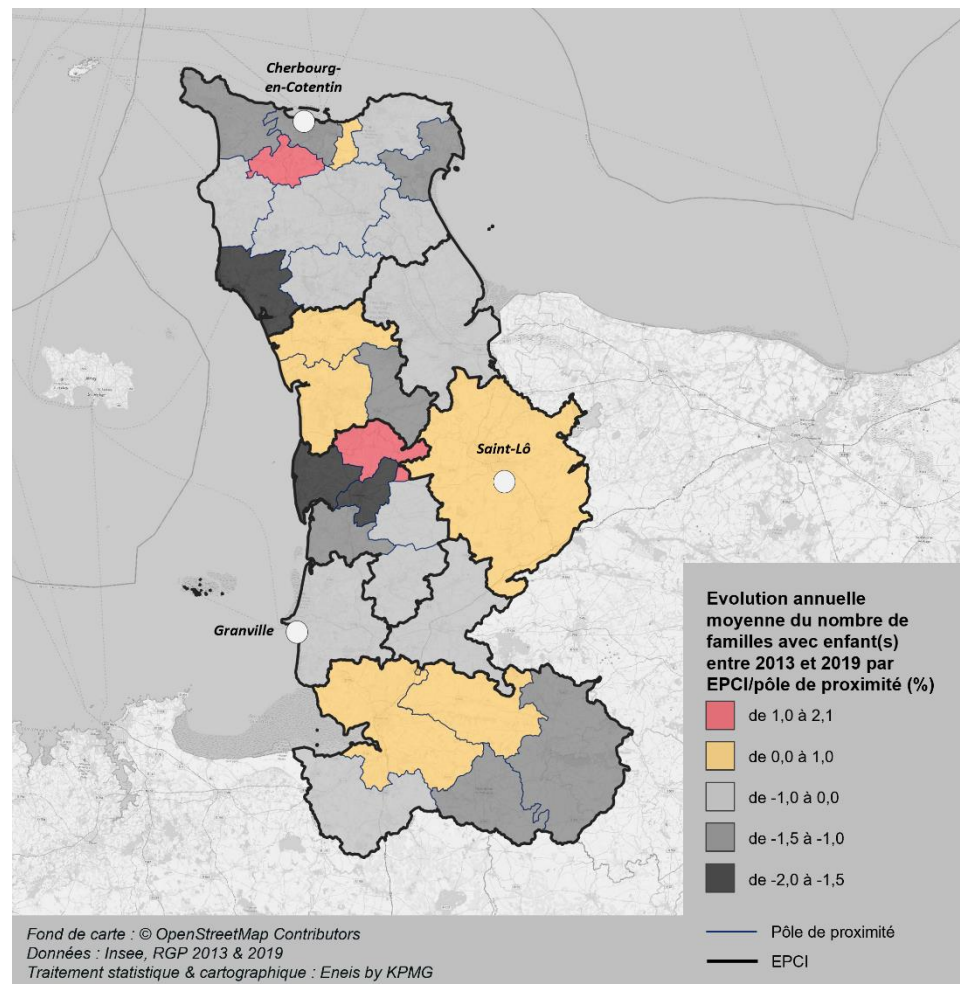
- L'évolution globale de la structure des familles entre 2013 et 2019 dans le département de la Manche correspond aux tendances observées aux échelles régionale et nationale.
- **La diminution des couples avec enfant(s)** a cependant été plus marquée dans la Manche (-1,1% contre -0,2% au niveau national) que sur les échelons de comparaison. Le **nombre de familles nombreuses a lui aussi largement diminué sur le département** (-1,7% contre -0,8% au niveau régional et -0,1% à l'échelle nationale).
- **L'augmentation du nombre de couples sans enfant** (+0,2%) est cohérente avec la moyenne régionale (+0,3%). Enfin, le nombre de familles monoparentales s'est accru (+1,7%) de manière cohérente avec l'augmentation observée en Normandie (+1,6%) et en France métropolitaine (+1,9%).
- Ce constat soulève de **potentiels enjeux d'adaptation de l'offre** dans les structures (exemple : adaptation des horaires, des activités, etc.).



Caractéristiques des familles du territoire

Une diminution de familles avec enfant(s) sur la majorité des territoires

- Dans la majorité des EPCI et des pôles de proximité du département, le nombre de familles avec enfants a diminué chaque année entre 2013 et 2019.
- Cette baisse s'observe de façon accrue sur les **Pôles de la Côte des Isles** (-2,0% par an en moyenne), de **Coutances** (-1,7%) et de **Saint-Malo-de-La-Lande** (-1,7%).
- Toutefois, le nombre de familles avec enfants a augmenté fortement entre 2013 et 2019 dans un territoire en particulier, le pôle de **Douve et Divette, qui enregistre une augmentation +2,1%** du nombre de familles avec enfant(s). Le pôle de proximité Saint-Sauveur-Lendelin observe également une hausse du nombre de familles avec enfant(s) entre 2013 et 2019 (+1,2%).
- **Cinq autres territoires ont vu cette population augmenter** (entre +0,1% dans le Pôle de Saint-Lô et +0,7% dans le pôle de la Saire) entre 2013 et 2019 : les pôles La Haye du Puits, du Canton de Lessay, Saint-Lô, d'Avranches, du Val de Sée et de la Saire.



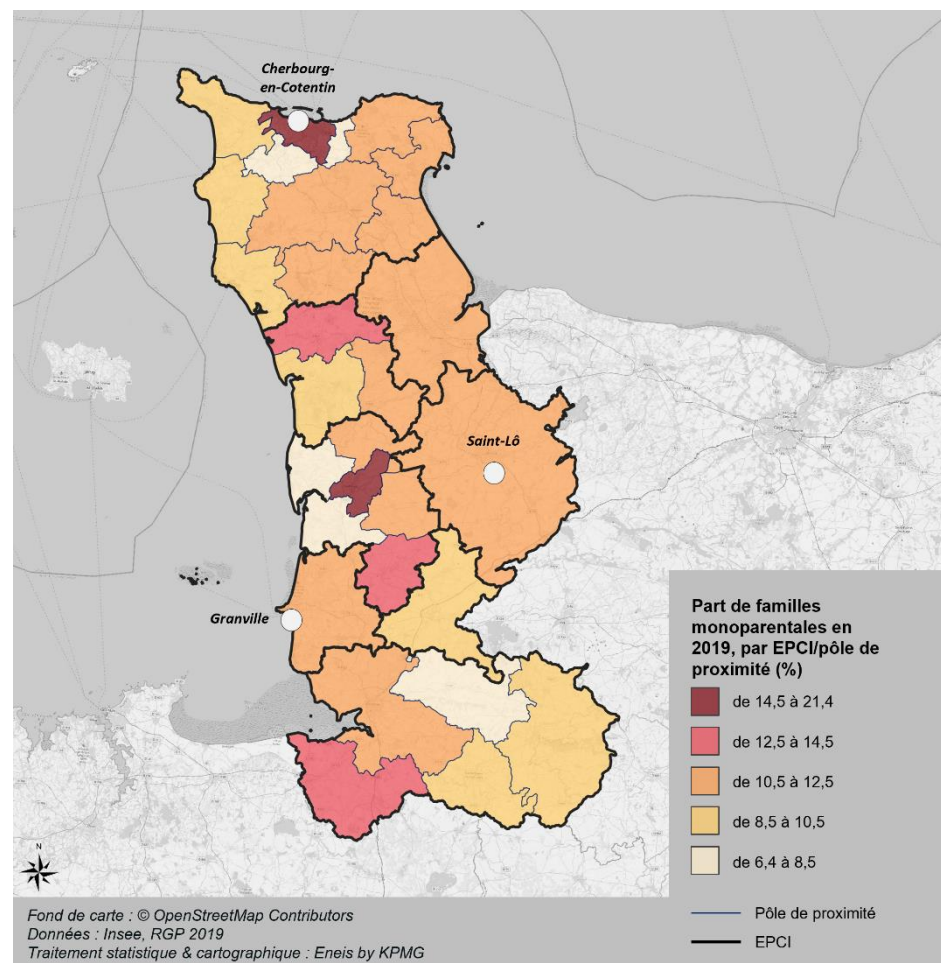
Focus : les familles monoparentales

Une concentration des familles monoparentales particulièrement importante dans les pôles urbains du département

- Au sein du département de la Manche, les familles monoparentales sont davantage présentes dans certains territoires, et notamment en zone urbaine.
- Les proportions les plus importantes de familles monoparentales se situent **dans les zones d'agglomération** : le **pôle de Coutances** affiche une part très importante de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles (21,4%, soit plus d'une famille sur 5), tout comme celui de Cherbourg-en-Cotentin (17,4%).
- Après ces deux pôles qui se démarquent, les territoires où la concentration de familles monoparentales est la plus importante sont les pôles de proximité de Gavray (13%), de La Haye du Puits (12,4%) et de Saint-James (12,6%).
- Certains pôles de proximité présentent à l'inverse un taux de familles monoparentales relativement bas : c'est notamment le cas des pôles de Douve et Divette (6,4%) et de Saint-Malo-de-Lande.

Ce constat souligne un **double enjeu pour les structures d'animation de la vie sociale** qui ont une vocation familiale :

- Le maintien d'activités de loisirs en direction des enfants et des familles, notamment dans une logique d'attractivité du territoire dans un contexte de recul du nombre de familles avec enfants (cf diapo précédente) ;
- Le développement d'actions de soutien à la parentalité, notamment en faveur des familles les plus fragiles du territoire.



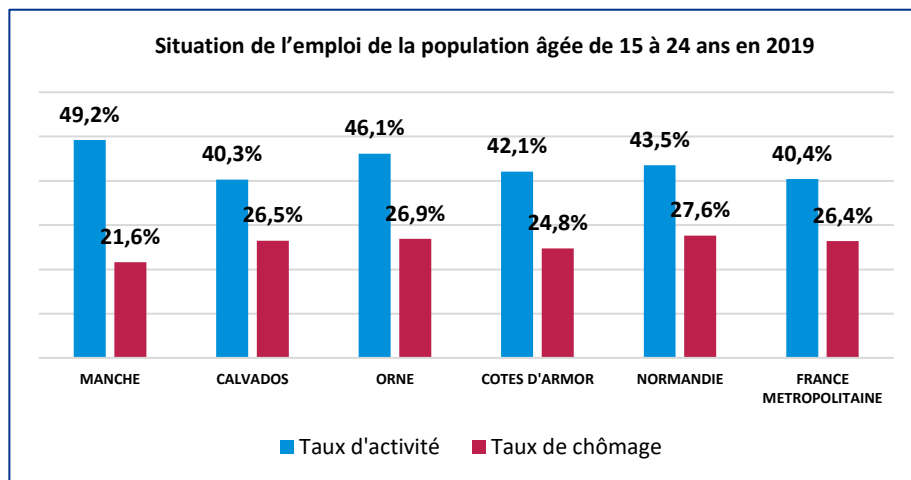
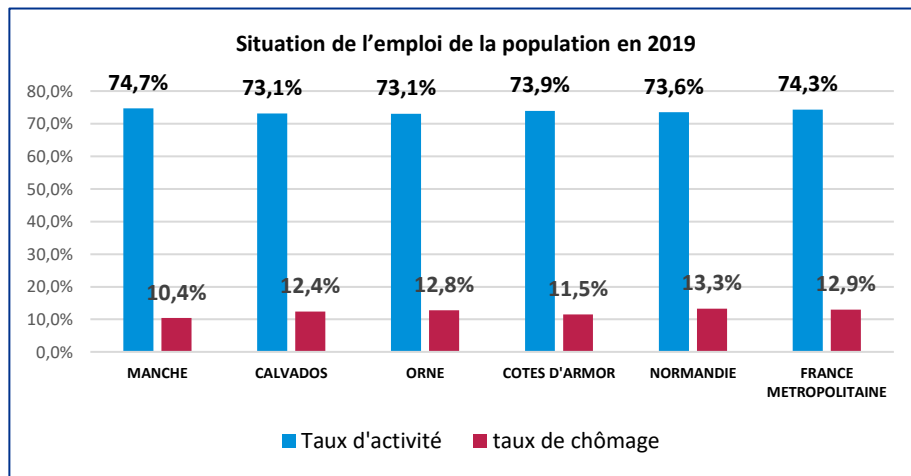
La situation face à l'emploi

Une situation de l'emploi plutôt favorable et en légère amélioration

La situation de l'emploi de la Manche est relativement favorable. Le taux d'activité des manchois (74,7%) est supérieur à celui observé au sein de tous les échelons de comparaison, y compris la moyenne nationale (74,3%). De son côté, le taux de chômage est plus faible (10,4%) que tous les échelons de comparaison, avec un écart de -2,5 points avec la moyenne nationale (12,9%) et de -2,9 points avec la moyenne régionale (13,3%).

Quand on compare ces indicateurs avec ceux des précédentes années de l'observatoire, on constate leur amélioration c'est-à-dire une baisse du taux de chômage et une augmentation du taux d'activité. Ces indicateurs ont cependant stagné entre 2018 et 2019.

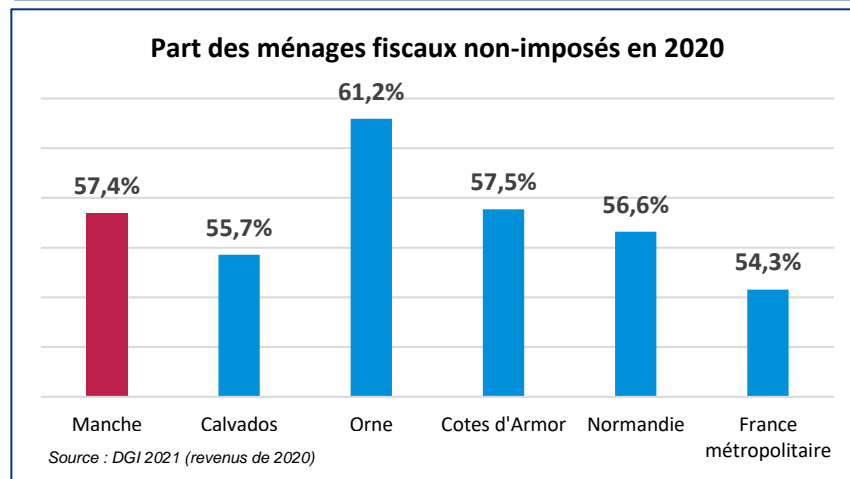
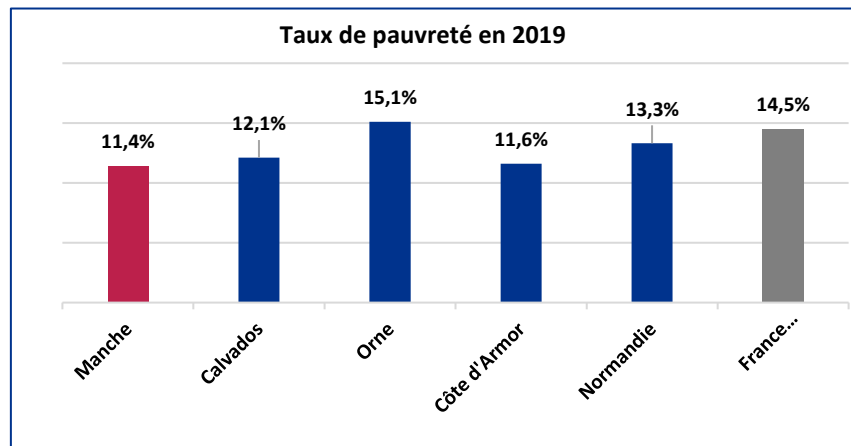
La situation des jeunes (15-24 ans) est également plus favorable dans le département que dans les autres échelons de comparaison, avec un taux de chômage de 21,6% largement inférieur à la moyenne nationale (26,4%) et régionale (27,6%).



La vulnérabilité économique de la population

Un taux de pauvreté relativement bas, mais des disparités entre ménages traduites par une proportion de ménages fiscaux non-imposés relativement élevée

- Comme les années précédentes, la Manche présente en 2019 un **taux de pauvreté plus bas** (11,4%) que celui observé à l'échelle régionale (13,3%) ou nationale (14,5%). On constate par ailleurs une diminution de ce taux (qui était de 12,1% en 2017).
- Toutefois, **près de six ménages fiscaux sur dix étaient non-imposés en 2019** (57,4%), soit un taux plus important que celui aux échelons géographiques supra-territoriaux (56,6% en Normandie et 54,3% en France métropolitaine). Seul le département de l'Orne présente un taux plus élevé, avec 61,2% de ménages non imposés. Si la proportion de ménages fiscaux non-imposés est en diminution dans le département par rapport à 2018 (où le taux était supérieur à 60%), elle traduit cependant une hétérogénéité des publics et des situations de vulnérabilité pour une partie de la population.



60,8%
en
2018

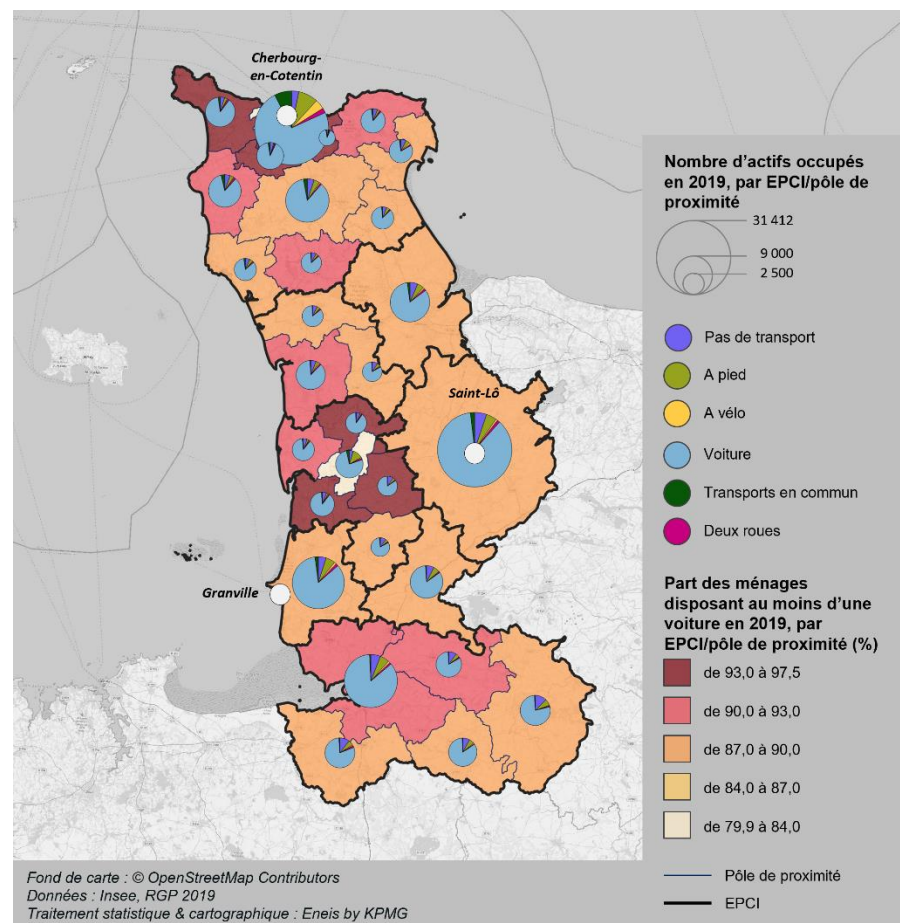
58,3%
en
2018

56,3%
en
2018

La mobilité de la population

Une place centrale de la voiture dans les mobilités, et une absence de véhicule qui constitue un frein dans la mobilité des habitants

- L'analyse des modes de transport des habitants pour se rendre au travail fait plus globalement ressortir la place de la voiture dans les déplacements en fonction des territoires.
- **Sur certains pôles de proximité, plus de neuf dixièmes des habitants ont recours à leur voiture pour se rendre au travail** : 91,2% sur le pôle de la Saire et 90,3% sur le pôle de Douve et Divette.
- **A l'inverse dans les zones urbaines, la voiture a une place moins importante dans les déplacements** pour aller au travail, même si elle reste majoritaire : le pôle de Cherbourg-en-Cotentin enregistre le plus petit pourcentage d'habitants sur le département ayant recours à leur voiture en premier pour se rendre au travail (74,3%).
- La faiblesse du réseau de transports en communs sur le département, à l'exception des grandes villes, souligne la nécessité pour les ménages de posséder une voiture pour leurs déplacements quotidiens, y compris pour accéder aux agences des opérateurs publics. Les ménages ne disposant pas de véhicule personnel apparaissent ainsi freinés dans leur mobilité et leur accès aux droits.



4

La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale



La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale



A retenir

- Un territoire globalement bien couvert en structures d'animation de la vie sociale avec un seul EPCI dépourvu de structure (Villedieu Intercom).
- La création d'un espace de vie sociale en 2021 (Saint-Pair-sur-Mer ; CC Granville Terre et Mer).
- Une répartition des structures globalement corrélée à la répartition de la population départementale.
- Une implantation des centres sociaux majoritairement en zone urbaine et des espaces de vie sociale essentiellement en zone rurale.
- En lien avec la typologie du territoire, une implantation des structures davantage rurale qu'à l'échelle régionale.



Données clés



17 centres sociaux (+0 depuis fin 2020)

17 espaces de vie sociale (+1 depuis fin 2020)

11 sur 17

centres sociaux implantés en zone urbaine, soit 65% (75% en Normandie)

15 sur 17

espaces de vie sociale implantés en zone rurale, soit 88% (69% en Normandie)

Une répartition cohérente des structures AVS

Un bon maillage territorial et une dynamique très positive d'augmentation des structures AVS

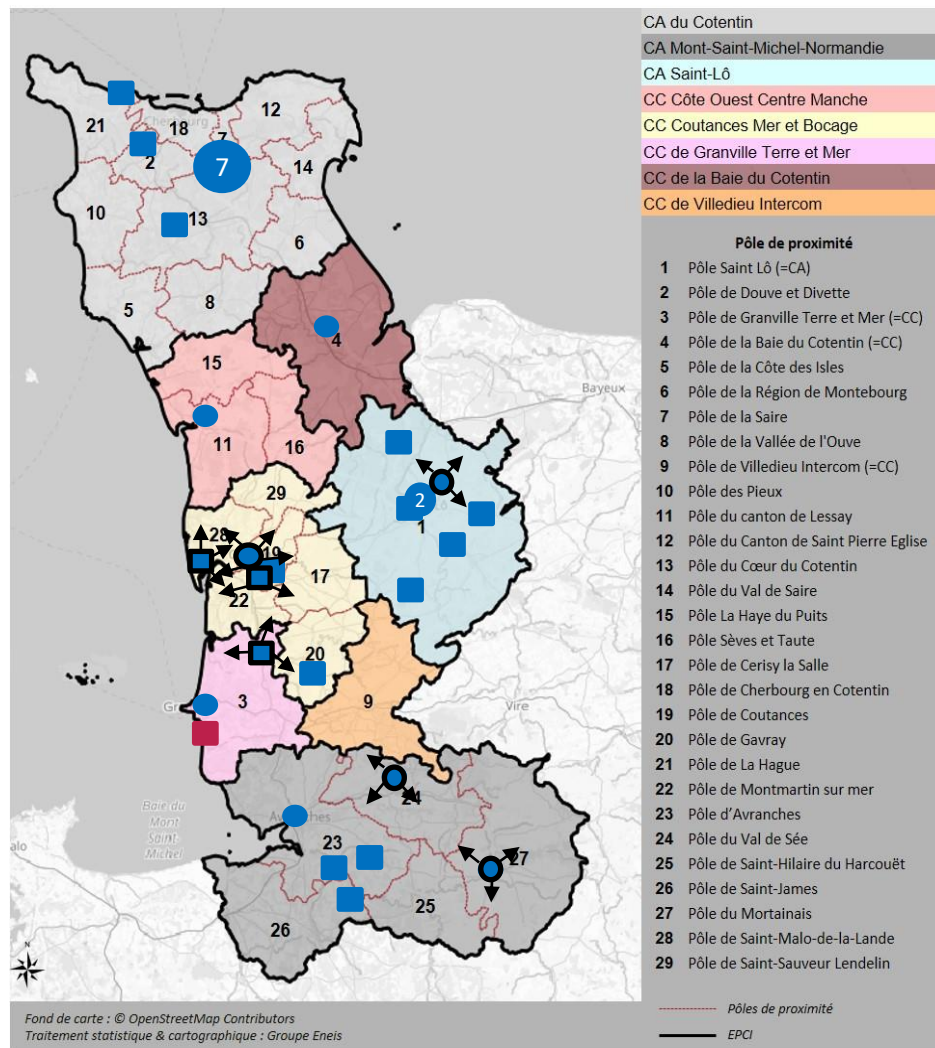
Fin 2021, la Manche comptait :

- **17 centres sociaux** (idem par rapport à fin 2020)
 - *NB : Un centre social itinérant « Gens du voyage », créé à Saint-Lô en 2020, n'était pas comptabilisé dans l'observatoire au 31/12/2020 faute de recul. Il est maintenant comptabilisé dans le présent observatoire.*
- **17 espaces de vie sociale** (+1 par rapport à fin 2020)
 - *Un espace de vie sociale créé à Saint-Pair-sur-Mer (CC Granville, Terre et Mer) en 2021.*

NB : Un agrément dérogatoire est recensé pour la Fédération départementale Familles Rurales en charge de l'animation des structures de sa fédération. Cet agrément ne correspond ainsi pas à une structure d'accueil du public supplémentaire.

La cartographie des structures montre que l'ensemble des EPCI, à l'exception de Villedieu Intercom, sont couverts par au moins une structure d'animation de la vie sociale.

La répartition des structures n'est toutefois pas homogène. Il apparaît en effet que certains points, et notamment **les zones urbaines les plus peuplées bénéficient d'une concentration de structures** : ainsi, 7 centres sociaux sont recensés à Cherbourg en Cotentin (3 dans la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, 3 dans la commune déléguée de Equeurdreville-Hainneville, et 1 à la Glacière), et un 8^{ème} est en cours de préfiguration pour un agrément en 2023. A Saint-Lô, on compte 2 centres sociaux, 1 espace de vie sociale ainsi que le siège social du centre social itinérant à destination des gens du voyage.



● Centre social

■ Espace de vie sociale

■ Espace de vie sociale créé en 2021

⊗ Structure itinérante ou multisite

Une couverture importante des structures AVS

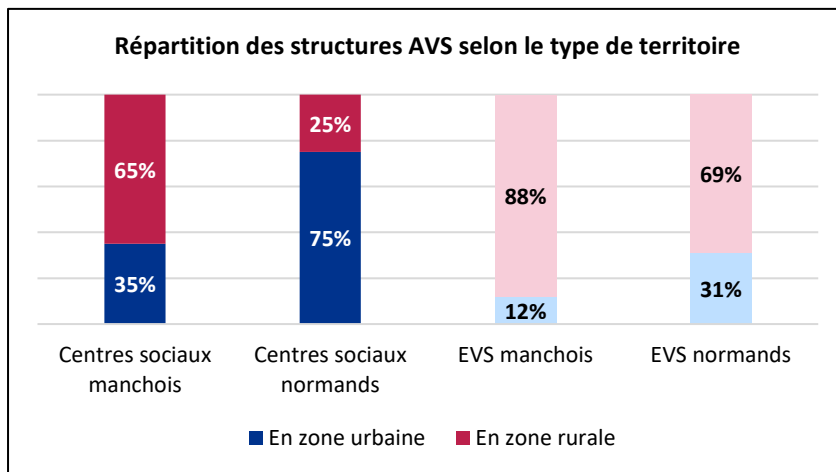
Une meilleure couverture que la couverture régionale...

- Avec **34 structures** agréées par la Caf, réparties en **17 centres sociaux** et **17 espaces de vie sociale**, la Manche compte **0,69 structures d'animation de la vie sociale pour 10 000 habitants fin 2021**, dont 0,34 centres sociaux et 0,34 espaces de vie sociale. Cette proportion est supérieure à celle observée en 2020 (0,65), notamment du fait de l'agrément de deux nouvelles structures. Cependant, on observe des **disparités infra-départementales** : outre la CC de Villedieu qui ne compte aucune structure AVS, la CC de la Baie du Cotentin compte 0,43 structure pour 10 000 habitants, alors que la CA Saint-Lô Agglo et la CC Coutances, Mer et Bocage en comptent 1,05.
- En comparaison, fin 2021, le ratio de structures d'animation de la vie sociale agréées par les Caf en Normandie (175 structures au total) est de 0,53 pour 10 000 habitants, dont **110 centres sociaux** (0,33/10 000 habitants) et **65 espaces de vie sociale** (0,20/10 000 habitants).

... notamment sur les territoires ruraux, en lien avec la typologie du département

- Globalement, les structures d'animation de la vie sociale de la Manche **couvrent davantage des territoires ruraux qu'à l'échelle régionale.**
- Sur les 17 centres sociaux de la Manche, 11 ont une dominante urbaine, soit 65% (contre 75% à l'échelle régionale) dont 7 sont situés en quartiers prioritaires (territoires en Politique de la ville). Parmi les 6 centres sociaux en territoire rural (soit 35%, contre 25% à l'échelle régionale), 3 se situent dans des communes classées en zone de revitalisation rurale.
- A l'échelle régionale comme départementale, les espaces de vie sociale se situent plus souvent en territoire rural que les centres sociaux. On note toutefois que cette dynamique est particulièrement forte dans la Manche, puisque 15 EVS sur 17 sont situés en territoire rural (soit 88%, contre 69% en Normandie), dont 3 en zone de revitalisation rurale.

Sources : SENACS 2022, RGP 2019	Nombre de structures AVS pour 10 000 habitants (2021)		
	Centres sociaux	Espaces de vie sociale	Ensemble
CA du Cotentin	0,39	0,17	0,56
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	0,34	0,34	0,68
CA Saint-Lô Agglo	0,39	0,66	1,05
CC Côte Ouest Centre Manche	0,46	0,00	0,46
CC Coutances Mer et Bocage	0,21	0,84	1,05
CC de Granville, Terre et Mer	0,23	0,45	0,68
CC de la Baie du Cotentin	0,43	0,00	0,43
CC de Villedieu Intercom	0,00	0,00	0,00
Manche	0,34	0,34	0,69
Normandie	0,33	0,20	0,53



Source : SENACS 2022

5

La fréquentation
et la
participation
des habitants



La fréquentation et la participation des habitants



A retenir

- Près de 30 000 personnes touchées par des actions en matière d'accès aux droits, toutefois fortement concentrées sur un seul centre social.
- Une évolution de la nature du partenariat avec les associations, auxquelles les centres sociaux dispensent de nombreux services.
- Une part de plus en plus importante de bénévoles seniors au sein des structures d'animation de la vie sociale, et une vigilance à maintenir sur la formation des bénévoles du fait d'un turn-over important.



Données clés



32 067 personnes touchées une structure d'animation de la vie sociale en 2021

*Dont 25 218 par les centres sociaux
Dont 6 849 par les espaces de vie sociale*



523 associations accueillies par les centres sociaux en 2021

Soit 30,8 associations par centre social en moyenne



55h d'ouverture hebdomadaire en moyenne en 2021

Dont 41h d'ouverture de l'accueil

La fréquentation et la participation des habitants



Une fréquentation plus importante des centres sociaux que des espaces de vie sociale, notamment par les adultes

- En 2021, les centres sociaux déclaraient avoir touché 25 218 habitants, et 6 849 pour les EVS.
- Ces publics sont essentiellement des adultes : les centres sociaux déclarent ainsi avoir touché 9 001 adultes dans le cadre de leurs actions, ce qui en fait leur principal public. Du côté des EVS, le nombre d'adultes touchés est à peu près équivalent au nombre d'enfants de 4 à 10 ans touchés (un peu plus de 2 000).
- Rassemblés, les 11-17 ans sont 6 699 à avoir été touchés par les actions des centres sociaux manchois et 906 par les EVS, ce qui fait des collégiens et de lycéens des publics également fortement mobilisés sur le territoire.

Près de 30 000 personnes touchées par des actions en matière d'accès aux droits, toutefois fortement concentrées sur un seul centre social

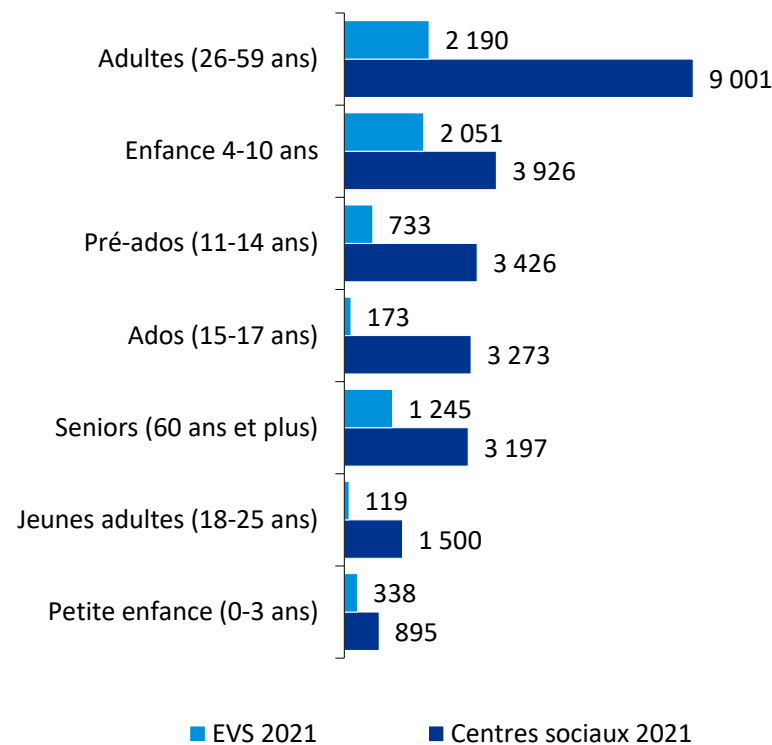
- Si l'enquête SENACS 2022 établit en outre que 29 411 personnes ont été accompagnées par des centres sociaux pour des questions d'accès aux droits en 2021, il faut souligner que près de la moitié de ces bénéficiaires sont concentrés autour du centre social Forum du Mortainais, qui accueille plusieurs France Services et leurs antennes sur Mortain, Barenton, Le Teilleul et Sourdeval.
- Dans le cadre des projets familles portés par l'ensemble des centres sociaux du territoire et des actions prévues à cet effet, **1 340** familles ont été touchées.
- Enfin, les **actions hors les murs** organisées par les centres sociaux ont touché **5 537** personnes en 2021, et celles organisées par les EVS **1 011** personnes.

Au total, en 2021 :

- **25 218** personnes touchées par un **centre social**
- **6 849** personnes touchées par un **EVS**

Nombre de personnes touchées par public en 2021

Source SENACS 2022



La fréquentation et la participation des habitants

Plus de 500 associations accueillies dans les centres sociaux manchois en 2021

- Les centres sociaux, de par leurs missions, sont des structures pouvant héberger des associations. Ainsi, 88% des centres sociaux ont accueilli des associations dans leurs locaux en 2021.
- En 2021, ce sont au total 523 associations qui ont été accueillies (contre 452 en 2020 et 635 en 2019) , soit 30,8 associations par centre social en moyenne.

Une évolution de la nature du partenariat avec les associations

- En 2021, la majorité des partenariats entre associations et centres sociaux ont concerné la fonction « service », de plus en plus importante depuis 2019 ; on observe inversement une forte baisse de la fonction « ressource » (activité intégrée au centre social) depuis 2020. La fonction « partenariat », après avoir chuté en 2020 du fait de la crise sanitaire, augmente fortement en 2021. Ces constats supposent néanmoins une certaine dissolution des liens qui ont tendance à porter principalement sur un soutien logistique.

Un accompagnement à la création d'associations ou d'entreprises en recul

- Les centres sociaux proposent un accompagnement à la création d'associations et d'entreprises. Ainsi en 2021, 3 associations sont nées de l'accompagnement d'un centre social manchois (contre 5 en 2020), mais en revanche aucune entreprise (contre 4 en 2020).

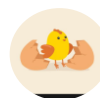
En 2021 :



30,8 associations accueillies par centre social en moyenne



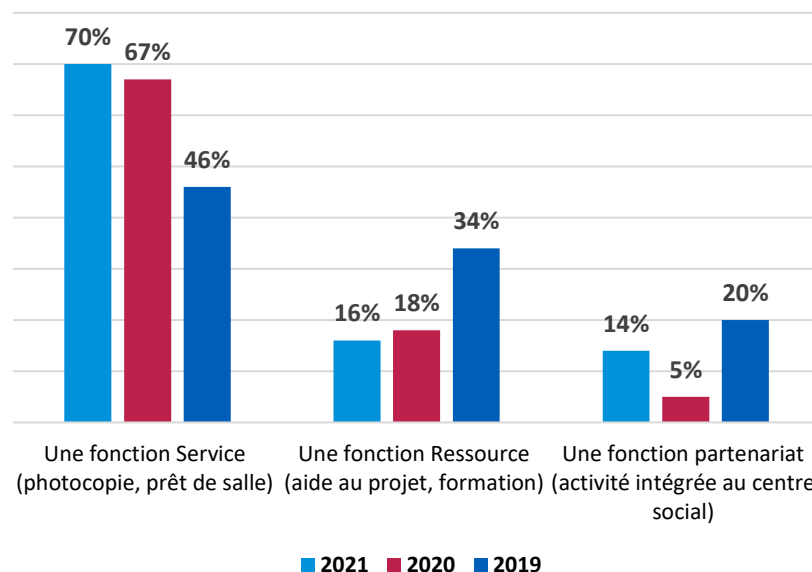
47% des centres sociaux et **25% des espaces de vie sociale** sont en lien avec d'autres instances participatives (conseil citoyen, conseil de quartier, conseil municipal de jeunes, ...)



3 associations sont nées de l'accompagnement d'un centre social

Fonctions de l'accueil d'associations dans les centres sociaux

Sources : SENACS 2019, 2020 et 2021



La fréquentation et la participation des habitants

Une amplitude horaire d'ouverture et d'accueil des publics élargie en comparaison avec la moyenne régionale

Avec :



- **55h d'ouverture hebdomadaire** en moyenne pour les centres sociaux (contre 46h à l'échelle régionale), dont **41h d'ouverture de l'accueil** (contre 37h à l'échelle régionale) et
- **35h d'ouverture hebdomadaire** en moyenne pour les EVS (contre 33h à l'échelle régionale), dont **27h d'ouverture de l'accueil** (contre 23h à l'échelle régionale),

les centres sociaux manchois paraissent relativement mobilisés afin de permettre l'accessibilité aux publics sur une tranche horaire la plus large possible. Cette volonté se retrouve également dans les efforts produits lors de la crise sanitaire afin de maintenir les liens à distance dans tous les centres sociaux. 10h/semaine sont ainsi consacrées, en moyenne, au maintien du lien social à distance dans chaque centre social.

... et une participation régulière des habitants qui témoigne d'une certaine « fidélisation » de l'utilisateur



7 centres sociaux sur 17 (42%) comptent une majorité d'utilisateurs qui participent à plusieurs activités ou utilisent plusieurs des services proposés.

9 centres sociaux sur 17 (53%) comptent entre 25% et 50% d'utilisateurs qui participent à plusieurs activités ou utilisent plusieurs des services proposés.



L'importance du maintien des liens à distance

100% des centres sociaux ont consacré du temps à maintenir ou développer des liens à distance avec les habitants

10h par semaine en moyenne y sont consacrées par chaque centre social

304 personnes touchées en moyenne par structure

Une fonction de démocratie participative des centres sociaux activée dans une majorité de structures

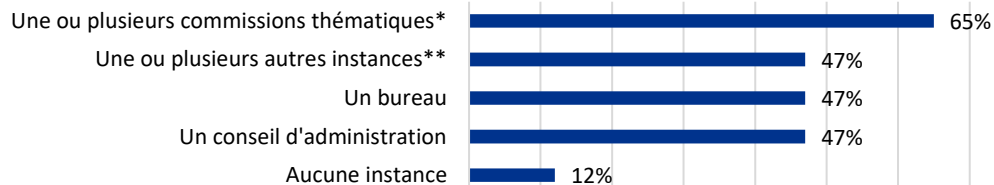
- On constate également une **belle mobilisation des habitants dans les différentes instances des centres sociaux** : ainsi, en 2021, seule une minorité des centres sociaux (12%) n'impliquaient les habitants dans aucune instance. A contrario, dans une majorité des centres (65%), les habitants étaient impliqués dans une ou plusieurs commissions thématiques.

* Une ou plusieurs commissions thématiques : Commissions finance, animation, action sociale, bénévolat, pilotage du projet, communication, parentalité, jardin partagé, activités adultes, jeunes, rénovation bâtiment, organisation d'événements, etc.

** Une ou plusieurs autres instances : Conseil d'équipement, Comité d'habitants, Copil Forum, Groupe d'animation, Conseil citoyen, Collectif parents

Part des centres sociaux qui impliquent des habitants dans les différentes instances en 2021

Source : SENACS 2022

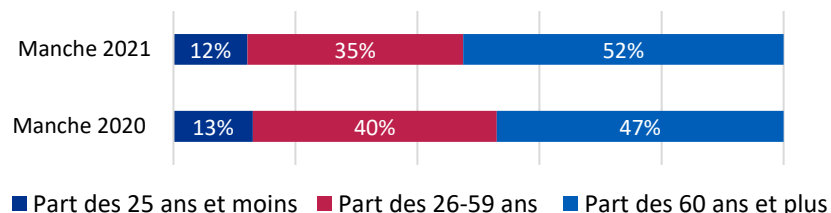


La fréquentation et la participation des habitants

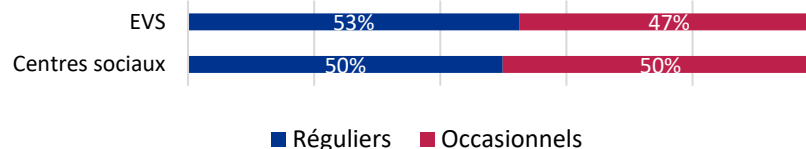
Une part de plus en plus importante de bénévoles âgés de 60 ans et plus

- En 2021, on observe 537 bénévoles administrateurs (32 par centre social en moyenne) et 1 290 bénévoles d'activités (76 par centre social en moyenne) au sein des centres sociaux manchois. On distingue parmi ces derniers bénévoles d'activités :
 - 644 bénévoles réguliers ayant effectué 18 900 heures de bénévolat, soit 38 par centre social en moyenne ;
 - 646 bénévoles occasionnels ayant effectué 5 400 heures de bénévolat, soit 38 par centre social en moyenne.
- Le profil des bénévoles évolue légèrement par rapport à celui observé en 2020 : on note une plus forte représentation des 60 ans et plus (particulièrement dans le département, alors que celle des 26-59 ans est en recul.
- Au sein des EVS, l'enquête SENACS 2022 identifie 268 bénévoles d'activités (dont 141 réguliers et 127 ponctuels) en 2021. Par ailleurs, on note 137 bénévoles administrateurs.

Répartition des bénévoles par tranche d'âge dans les centres sociaux en 2020 et 2021 – Source SENACS



Répartition des bénévoles d'activités en 2021 – Source SENACS 2022



Face à l'importance du bénévolat, une attention particulière à maintenir sur la formation

- En 2021, 29% des structures ont formé des bénévoles, une proportion largement supérieure à celle observée en 2020 (13%). Cela représente un total de 53 bénévoles formés (contre 29 en 2020). Ces formations ont notamment concerné les approches pédagogiques de l'accompagnement scolaire, les diagnostics santé en marchant, l'estime de soi, les formations au jeu, la gouvernance participative et l'animation de centres type « Restos du cœur ».
- Face à l'importance du bénévolat et au turn-over des bénévoles, la formation reste un enjeu majeur pour les centres sociaux.



NB: un encadré indiquant le nombre de répondants concernés par chaque thématique a été intégré sur chaque slide

Les retours de l'enquête habitants

La connaissance et la fréquentation des structures

Une proportion importante de personnes isolées

- Près d'un tiers des répondants (29,5%, soit 1424 individus) indique se trouver en situation d'isolement, dont 223 individus indiquant être « vraiment » isolés. Parmi eux, les **personnes vivant seules** sans enfant et celles vivants seules avec leur(s) enfant(s) sont sur-représentées (tandis que les couples avec enfant(s) sont sous-représentés). On constate également que les **personnes âgées de 65 à 79 sont sur-représentés parmi les personnes vraiment isolées**.

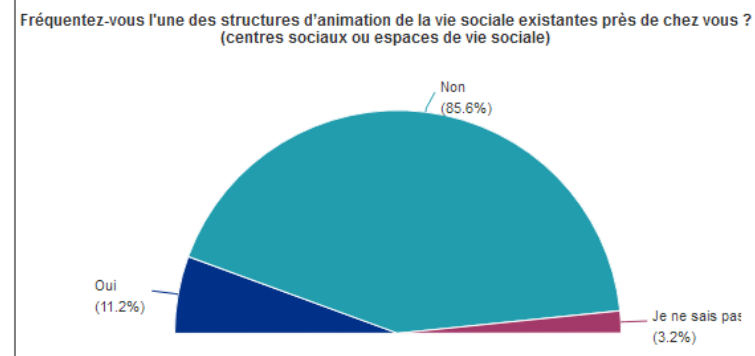
Une connaissance mitigée des structures AVS et une fréquentation encore plus faible

- Une majorité des répondants (53,9%, soit 2 601 individus) ne connaît pas les structures d'animation de la vie sociale (AVS).
- Seulement 1 répondant sur 10 (11,2%, soit 541 individus) fréquente l'une des structures AVS existantes.

Une non-fréquentation essentiellement due à une méconnaissance des structures ou à une absence de besoin identifié

- Près de 45% des répondants déclarent ne pas ressentir « le besoin » de fréquenter ces structures. Par ailleurs, près de 30% affirment ne pas connaître ces structures.
- Dans les deux cas, cela peut traduire une **méconnaissance des structures AVS et des activités qui y sont proposées** (dont beaucoup pensent qu'elles sont dédiées aux personnes en difficultés).

	N	%
Très bien entouré	998	20,7%
Plutôt bien entouré	2 406	49,8%
Un peu isolé	1 201	24,9%
Vraiment isolé	223	4,6%
TOTAL	4 828	100,0%



Si vous ne fréquentez pas de structures, pour quelle(s) raison(s) ? (top 3)

- Je n'en ressens pas le besoin (cité 1 832 fois)
- Je ne connais pas (cité 1 182 fois)
- Je n'en connais pas (cité 747 fois)

Les retours de l'enquête habitants

L'investissement associatif des habitants

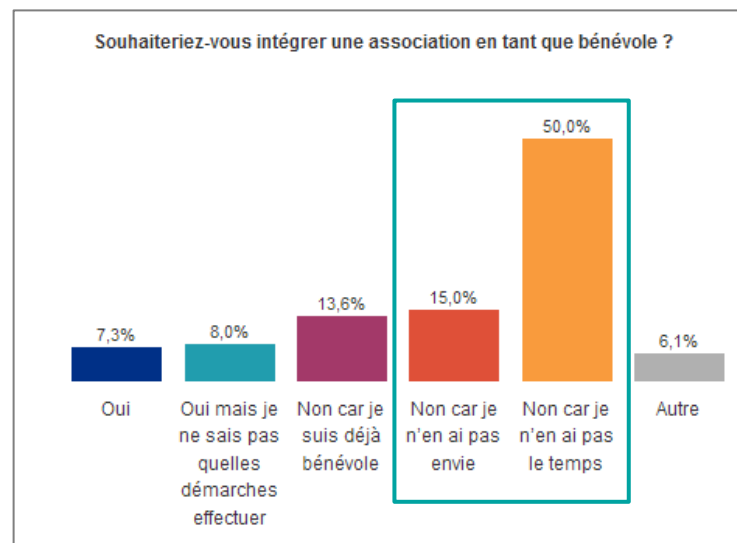
Un faible investissement bénévole dans le fonctionnement des structures AVS, qui s'explique principalement par un manque de temps et d'intérêt des bénéficiaires...

- Près des deux tiers des répondants fréquentant une structure d'AVS (73,3%, soit 389 individus) ne sont pas investis dans le fonctionnement de la structure, principalement par manque de temps (58,5% de l'échantillon, soit 223 personnes) ou d'intérêt (14,4%, soit 55 répondants).

Ainsi qu'un faible investissement associatif, également en raison d'un manque de temps

- Deux tiers des répondants (72,3%, soit 3 482 individus) ne fréquentent aucune association (autre qu'une structure AVS).
- Parmi ceux qui sont investis dans une association, environ 10% le sont en tant que bénévole, presque 10% en tant que membre du bureau et environ 7% comme bénéficiaire.
- La moitié des répondants ne souhaitent pas intégrer une association en tant que bénévole par manque de temps.

Si vous fréquentez une structure d'animation de la vie sociale, êtes-vous investi dans le fonctionnement de la structure ?		
	N	%
Non	389	73,3%
Oui, en tant que bénévole occasionnel	55	10,4%
Oui, en tant que bénévole régulier	39	7,3%
Oui, en tant que membre d'une instance de fonctionnement réglementaire (bureau, CA, assemblée générale, autre)	38	7,2%
Oui, en tant que membre d'une instance de fonctionnement non réglementaire (conseil de maison, commission thématique, comité d'animation, autre)	10	1,9%
TOTAL	531	100,0%



6

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale



A retenir

- En lien avec la pyramide des âges, les centres sociaux déploient davantage d'actions relatives au vieillissement qu'à l'échelle régionale.
- La dimension enfance et jeunesse sont également quasi-systématiquement par l'ensemble des centres sociaux du département.
- Les centres sociaux disposent tous de référents familles permettant de développer pour les familles du territoire, des actions de loisirs, de soutien à la parentalité mais aussi des actions intergénérationnelles dans tous les centres.
- On observe des partenariats institutionnels et associatifs développés, notamment pour favoriser l'accès aux droits.
- La quasi-totalité des centres sociaux proposent des actions hors les murs.



Données clés

10 620 enfants (0-17 ans) accueillis dans un centre social en 2021

9 980 en 2018

12 270 en 2019

Données indisponibles en 2020

88 %

De centres sociaux mettent en place des actions intergénérationnelles

100% en 2018 et 2019

88% en 2020

94 %

De centres sociaux développent des actions relatives au bien-vieillir

88% en 2019

94% en 2020

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Les actions menées par les structures AVS par classe d'âge en 2021

Source SENACS 2022

		Petite enfance (0-3 ans)	Enfance (4-10 ans)	Pré-ados (11-14 ans)	Ados (15-17 ans)	Jeunes (18-25 ans)	Adultes (26-59 ans)	Bien-vieillir (60 ans et plus)
EVS	Manche	75%	88%	81%	56%	56%	100%	88%
	Normandie	47%	89%	85%	61%	58%	97%	74%
Centres sociaux	Manche	76%	100%	88%	88%	94%	94%	94%
	Normandie	71%	91%	90%	79%	83%	97%	71%

Part des 60 ans et plus parmi l'ensemble de la population

Dans la Manche

31,8 %

En Normandie

27,9 %

Source : INSEE, RGP 2019

Le champ du bien-vieillir nettement plus investi dans la Manche qu'à l'échelle régionale

- Qu'il s'agisse des espaces de vie sociale ou des centres sociaux, **les structures d'animation de la vie sociale manchoises portent plus fréquemment des actions en direction des 60 ans et plus** que leurs homologues à l'échelle régionale. En effet, 16 centres sociaux sur 17 (soit 94%, contre 71% en Normandie) et 15 EVS sur 17 (soit 88%, contre 74% en Normandie) portent des actions en direction des 60 ans et plus.
- Cette dynamique peut être mise en lien avec la part importante que représente cette population dans le département (31,8% contre 27,9% à l'échelle régionale).

Une dimension enfance-jeunesse particulièrement investie par les structures manchoises

- Alors que les **espaces de vie sociale manchois visent particulièrement les 0-3 ans** (13 EVS sur 17, soit 75%), seulement 47% de leurs homologues au niveau régional en font de même.
- Les centres sociaux manchois mènent **plus fréquemment des actions en direction des adolescents et des jeunes** qu'au niveau régional. En effet, 15 CS manchois (soit 88%) interviennent en direction 15-17 ans et 16 (soit 94%) en direction des 18-25 ans, contre respectivement 79% et 83% des CS à l'échelle régionale.

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

La vocation familiale des centres sociaux : entre loisirs et soutien à la parentalité

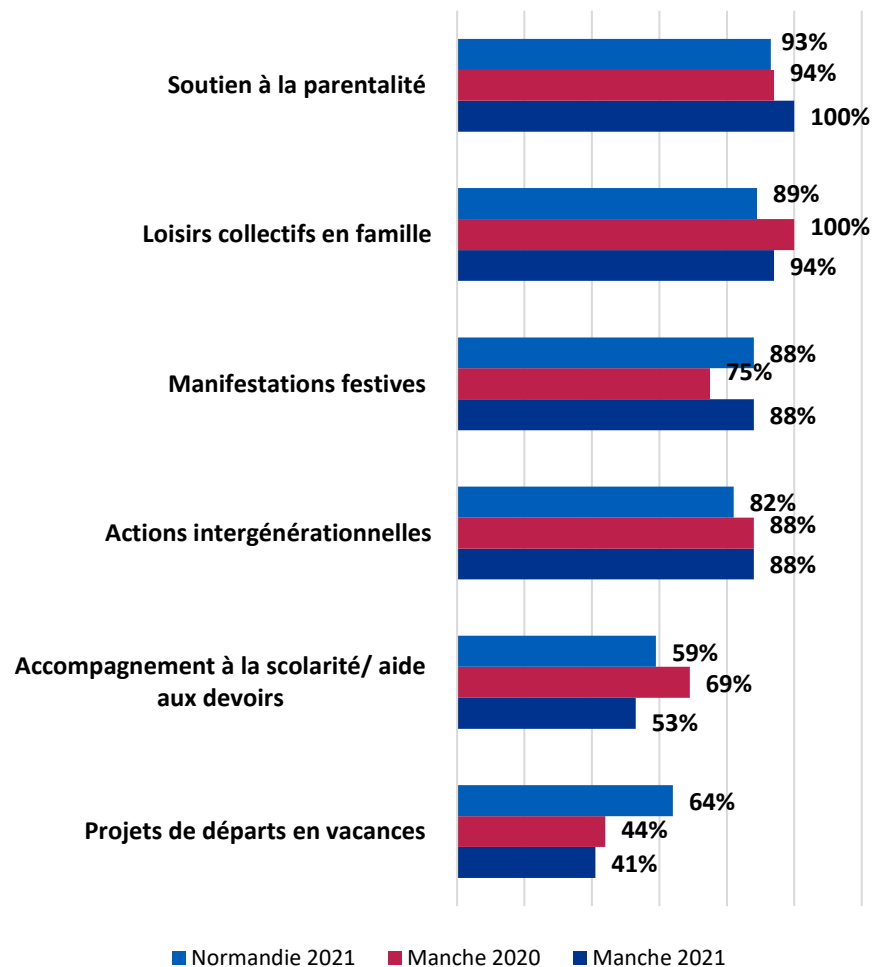
- En 2021 comme en 2020, tous les centres sociaux possèdent un référent et un projet familles. Depuis 2020, 100% des référents ont le niveau de formation requis, contre 88% en 2019. Le référent famille d'un centre social a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité.
- Dans le cadre de leur projet famille, l'ensemble des centres sociaux ont mis en œuvre des **actions de soutien à la parentalité** en 2021. 16 sur 17 (94%) ont proposé des **loisirs collectifs**. 15 centres sociaux sur 17 (88%) mettent également en œuvre des **actions à vocation intergénérationnelles** et des **manifestations festives**. L'accompagnement à la scolarité, l'aide aux devoirs et les projets de départs en vacances sont quant à eux nettement moins fréquents.



On peut remarquer que les espaces de vie sociale investissent également le **soutien à la fonction parentale** : 13 sur 17 font effectivement figurer cet axe dans leur projet social.

Les actions du projet familles des centres sociaux

Sources : SENACS 2021, 2022



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Un bon réseau partenarial

L'ensemble des centres sociaux manchois entretiennent un partenariat avec :

- la Caf, ce qui est évidemment lié au mode de financement des structures puisque la Caf délivre un financement en lien avec l'agrément Animation de la Vie Sociale ;
- les Communes, qui sont le plus souvent gestionnaires ;
- les acteurs associatifs, que les centres sociaux accueillent dans leurs locaux pour certaines ;
- l'Education nationale.

Mais également, de façon très majoritaire :

- le Conseil départemental ;
- l'Etat ;
- et les acteurs de l'insertion professionnelle.

Après une légère baisse en 2020, au plein cœur de la crise sanitaire, avec des partenaires comme les Communes, l'Education nationale, la CARSAT ou encore la MSA, on observe que ces partenariats repartent à la hausse. En revanche les acteurs privés, plus présents en 2020 qu'en 2019, sont en recul en 2021. Le partenariat avec les bailleurs sociaux, qui s'était également renforcé entre 2019 et 2020, continue de se développer.



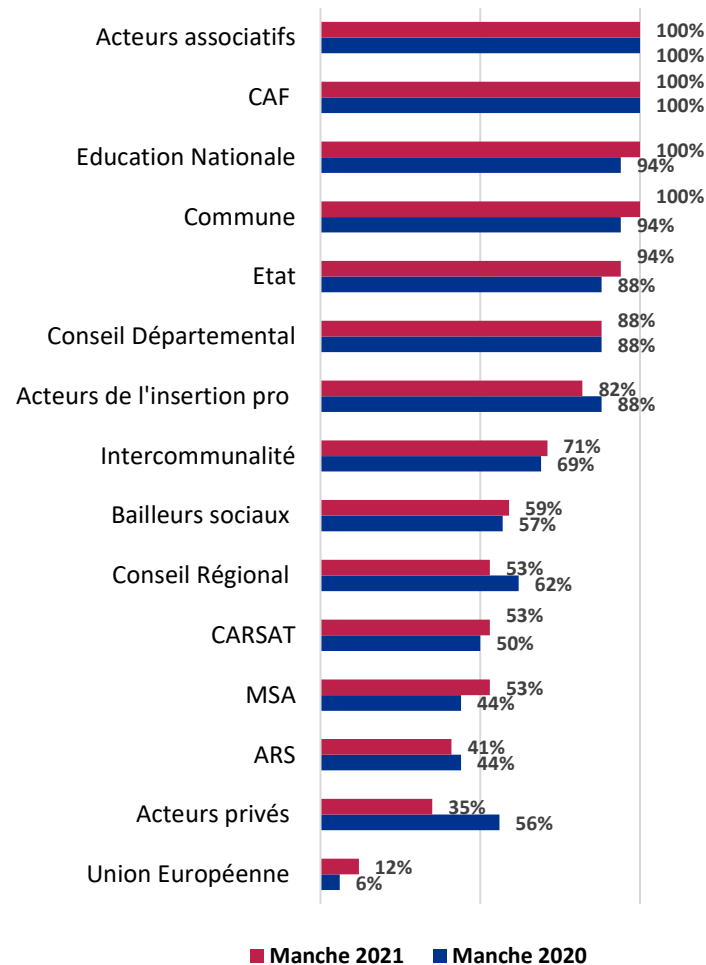
Focus sur les financeurs des structures d'AVS :

Le budget moyen des centres sociaux manchois est de 521 100€, alors que celui des EVS s'établit à 72 800€. Les 2/3 du budget des structures d'animations de la vie sociale sont dévolus à la masse salariale, qu'il s'agisse des centres sociaux ou des EVS.

S'agissant des centres sociaux, les principaux financeurs sont les Communes (37,7% du budget), la Caf (23%) et les EPCI (18%). Du côté des EVS, il s'agit de la Caf (32%), des usagers (18,1%) et des Communes (13%).

Les partenariats des centres sociaux

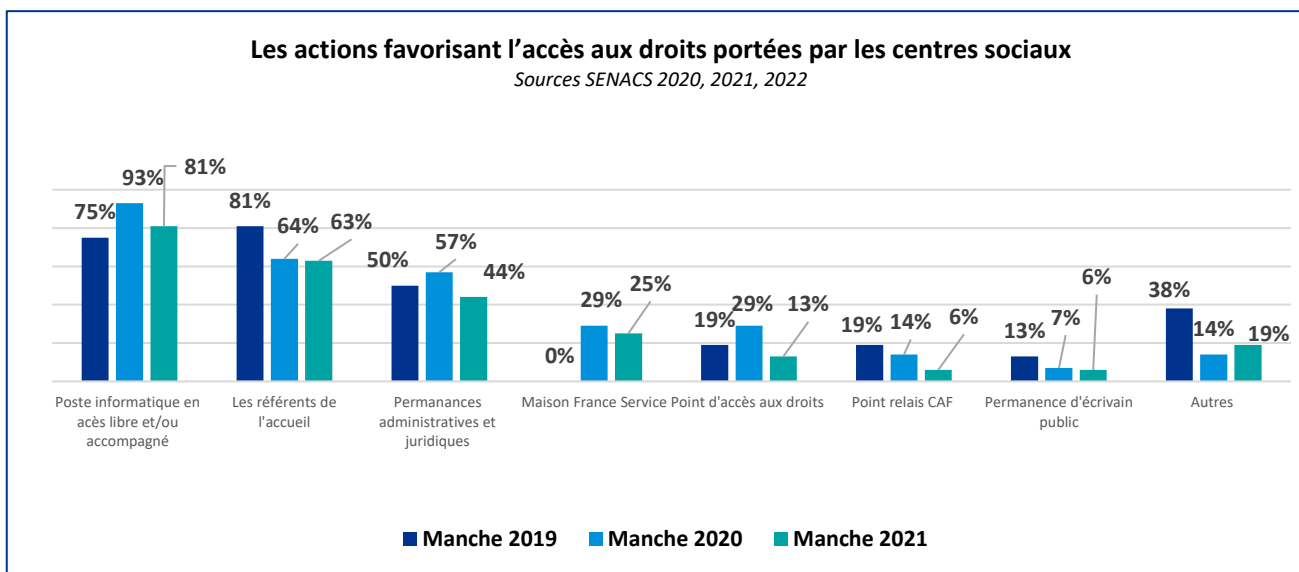
Source SENACS 2021, 2022



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Un travail autour de l'accès aux droits en recul

- L'accès aux droits fait partie des **thématiques renforcées durant la crise sanitaire**. Si 57% des centres sociaux du département mettaient en place des permanences administratives et juridiques en 2020, cette proportion retombe toutefois à 44% en 2021. Globalement, on observe une baisse des moyens humains et matériels dédiés à l'accès aux droits entre 2020 et 2021, qu'il s'agisse des relais d'institutions (notamment points relais CAF, points d'accès aux droits), les actions pour pallier les ruptures (type écrivain public) ou encore de la mise à disposition de postes informatiques. Néanmoins, on peut observer que 94% des centres sociaux déclarent disposer de moyens humains ou matériels en faveur de l'accès aux droits en 2021, et 88% ont intégré cette thématique au sein de leurs projets sociaux.
- L'accès aux droits implique également pour les centres sociaux de développer les partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion socio-professionnelle.
- La Caf évoque par ailleurs une volonté de **dresser un état des lieux des actions d'accès aux droits** conduites au sein des centres sociaux. Il s'agit d'un projet à horizon 2023 -2024, qui pourrait s'inscrire dans le cadre du prochain SDSF.



*Autres : Ateliers numériques individuels au niveau de l'EPN, label APTIC : Espace Public Numérique

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Des pratiques internes et des actions autour du développement durable dans la majorité des centres sociaux, mais en recul

- La thématique du développement durable constitue également l'une des thématiques de plus en plus investies au sein des centres sociaux.
- Ainsi, 63% des centres sociaux ont indiqué avoir engagé une **réflexion autour de l'écologie en interne** en 2021, contre 69% en 2020. C'est également moins qu'au niveau régional (67%).
- Par ailleurs, 50% des centres sociaux déclarent avoir engagé des **actions autour du développement durable avec les habitants**, contre 63% en 2020. C'est nettement moins qu'à l'échelle régionale (63%).
- Les **espaces de vie sociale s'impliquent dans des proportions moindres autour du développement durable** : à l'échelle du département, la moitié ont lancé une réflexion en interne et une minorité (44%) ont mené des actions avec les habitants.

Chantiers engagés autour du développement durable			
Sources : SENACS 2021, 2022			
		En interne	Avec les habitants
EVS	Manche 2020	50%	44%
	Normandie 2020	61%	49%
	Manche 2021	50%	44%
	Normandie 2021	53%	50%
Centres sociaux	Manche 2020	69%	63%
	Normandie 2020	70%	64%
	Manche 2021	63%	50%
	Normandie 2021	67%	63%



Une démarche de réduction des déchets en interne le plus souvent, et des ateliers avec les habitants

Types d'actions menées parmi les structures ayant engagé une démarche avec les habitants en 2021							
Source SENACS 2022							
		Implication et sensibilisation des usagers	Ateliers pratiques	Démarche de réduction des déchets	Economies d'énergie	Circuits courts, achats locaux	Autres*
EVS	Manche	29%	86%	57%	14%	14%	29%
	Normandie	55%	65%	52%	23%	32%	23%
Centres sociaux	Manche	88%	88%	88%	50%	38%	25%
	Normandie	74%	78%	65%	38%	40%	18%

*Autres : Réflexion sur la mise en place d'un composteur collectif, jardin partagé, etc.

Parmi ceux ayant engagé une démarche en interne, **80% des centres sociaux et 100% des EVS** mènent des actions de **réduction des déchets**.

Parmi les centres sociaux ayant engagé une démarche avec les habitants, **88% ont mis en place des ateliers pratiques**.

Les **ateliers pratiques** constituent également le premier motif d'action avec les habitants pour les **espaces de vie sociale (86% des EVS** ayant engagé une des actions avec les habitants).

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Un investissement « hors les murs » moins fréquent dans la Manche qu'au niveau régional, à nuancer cependant par la présence de structures itinérantes dans la Manche

Les actions "hors les murs" menées par les structures en 2021					
Source SENACS 2022					
		Part des structures concernées	Nombre d'heures hors les murs en moyenne par semaine	Part du temps hors les murs passé dans l'espace public	Nombre de personnes touchées par structure en moyenne
EVS	Manche	56%	5h	42%	112
	Normandie	68%	7h	50%	108
Centres sociaux	Manche	88%	18h	60%	396
	Normandie	94%	13h	61%	407

- Au global, on observe que les actions « hors les murs » menées en 2021 concernent **davantage les centres sociaux que les espaces de vie sociale**, et ce au niveau départemental comme régional.
- De même, lorsque des actions « hors les murs » sont menées, **les centres sociaux y passent un nombre d'heures plus important et touche en moyenne plus de personnes que les espaces de vie sociale**.
- Ainsi, à l'échelle du département :
 - 88% des centres sociaux mènent des actions « hors les murs », de l'ordre de 18h par semaine en moyenne, et chacun touche environ 396 personnes en moyenne ;
 - 56% des espaces de vie sociale mènent des actions « hors les murs », de l'ordre de 5h par semaine en moyenne, et chacun touche 112 personnes en moyenne.
- On constate cependant que la **dimension « Hors les murs » et moins investie dans la Manche qu'à l'échelle régionale**, ce qui souligne un potentiel de développement des actions « d'aller-vers » important dans le département. Ce constat est cependant à nuancer par la présence de structures itinérantes dans la Manche, qui peuvent impacter le nombre d'heures hors-les-murs des structures non itinérantes.

Les retours de l'enquête habitants

La connaissance et la fréquentation des structures par les habitants

Une fréquentation essentiellement des activités familiales et des activités enfance-jeunesse

- Parmi les répondants fréquentant des structures d'AVS, 137 expliquent participer à des activités familiale (de type loisirs collectifs, manifestations festives...). Par ailleurs, 97 répondants évoquent les activité à destination des 4-10 ans.
- Des éléments variés ont été identifié dans la modalité « autre » dont les activités et infrastructures sportives notamment.

Un bon niveau de satisfaction vis-à-vis de l'offre proposée, malgré des enjeux de diversification ou d'accessibilité horaires

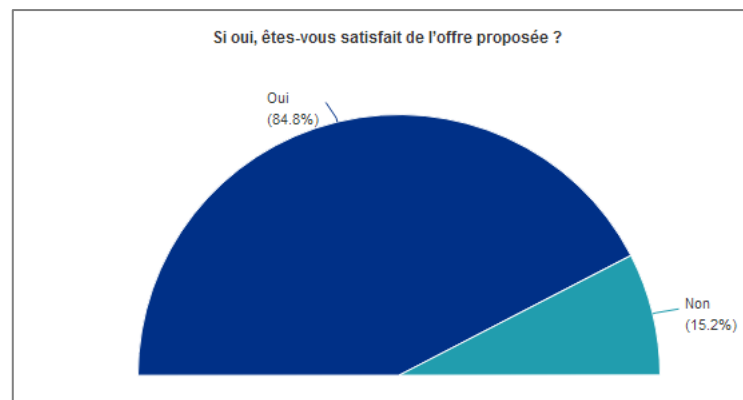
- Plus de 8 répondants sur 10 (84,8%, soit 452 individus) ont indiqué être **satisfaits par l'offre proposée**.
- Parmi les 81 individus insatisfaits, 35 évoquent le **manque de diversification des activité** (soit 44,3%) et encore 35 répondants citent le caractère inadapté des horaires.

Des répondants en faveur du développement des activités de loisirs / culturelle et familiales

- De manière générale, les répondants (1 789 répondants) soulignent que les **activités de loisirs ou culturelles** (2 029 répondants) ainsi que les **activités familiales** seraient les domaines à développer en matière d'animation de la vie sociale sur les territoires.

Si oui, quelles activités fréquentez-vous (ou vos enfants) le plus souvent ?

	N	%
Les activités familiales : loisirs collectifs, manifestations festives, départs en vacances	137	26,1%
Les activités pour l'enfance ou la jeunesse (4-10 ans)	97	18,5%
Autre	86	16,4%
Les activités pour la petite enfance (0-3 ans)	75	14,3%
Les activités intergénérationnelles	35	6,7%
...	94	17,9%
TOTAL	524	100,0%



Selon vous, quels seraient les domaines à développer en matière de vie sociale sur votre territoire ? (top 3)

1. Les activités de loisirs ou culturelles (cité 2 029 fois)
2. Les activités familiales (cité 1 789 fois)
3. Les manifestations festives (cité 1 368 fois)

Les retours de l'enquête habitants

Un besoin d'information renforcé

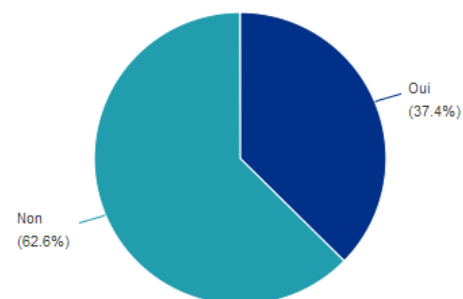
Un fort sentiment de mésinformation vis-à-vis de l'offre de loisirs et d'activités

- Deux tiers des répondants (62,6%, soit 2 857 individus) s'estiment mal informés sur l'offre de loisirs et d'activités existante sur leur territoire.

Le développement de l'information sur les activités existantes, l'accessibilité financière et horaire comme principales pistes d'amélioration identifiées en matière de vie sociale

- La piste d'amélioration la plus citée par les répondants (1 504 fois) est liée avec le sentiment de désinformation des répondants : ils souhaitent **davantage d'informations sur les activités existantes**.
- Par ailleurs, la question de **l'accessibilité financière** des activités a également été évoquée 1 368 fois ainsi celle de **l'amplitude horaire** (cité 1 188 fois).

Estimez-vous être bien informé sur l'offre de loisirs et d'activités existante sur votre territoire ?



Selon vous, quelles seraient les principales améliorations à apporter en matière de vie sociale sur votre territoire ? *

	N	%
Plus d'informations sur les activités existantes	1 504	32,6%
Des tarifs moins élevés	1 368	29,6%
Une meilleure amplitude horaire des activités proposées	1 188	25,7%
Des activités plus adaptées à chaque tranche d'âge	1 085	23,5%
Plus d'équipements dédiés à la vie sociale, aux loisirs, aux activités culturelles	1 007	21,8%
Des activités plus accessibles en transport en commun	801	17,3%
Des activités plus variées	712	15,4%
Autre	142	3,1%
TOTAL	4 620	

*Réponses classées par ordre décroissant, de la modalité la plus citée à la moins citée



ENEIS

by **KPMG**

VOS CONTACTS

Marion HAJDENBERG

Directrice de mission
mhajdenberg@kpmg.fr
06 09 97 15 72

Judith OLLE

Cheffe de projet
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Kevin DEMANGECLAUDE

Consultant Sénior
kdemangeclaude@kpmg.fr
06 18 16 30 19

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2017 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France